

Pourquoi chercher? Pourquoi risquer?

**VOICI
LA BONNE ADRESSE**

**pour une publicité
qui doit frapper juste.**

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

SERVICE DES ANNONCES
COMMERCIALES: 569-9201

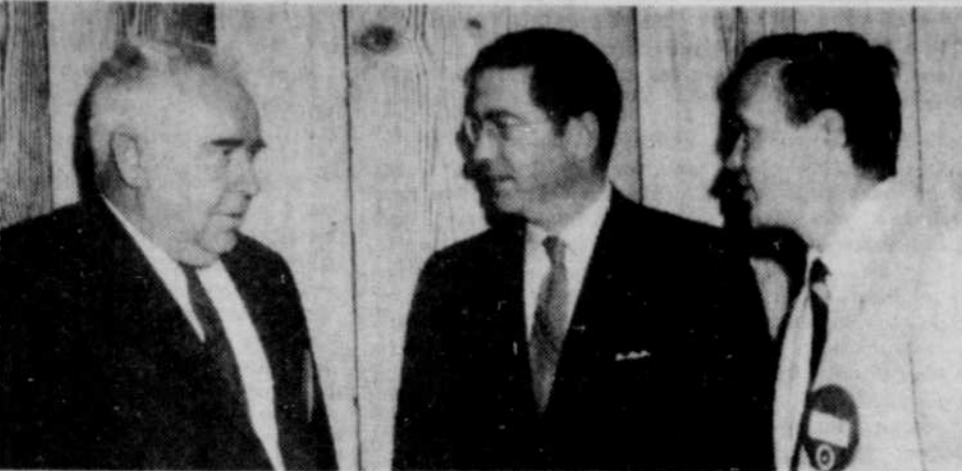
SHERBROOKE, JEUDI, 23 OCTOBRE 1969

Lac-Mégantic: 1ère neige de l'année

LAC-MÉGANTIC, (GD). — Cette première chute a été assez abondante puisqu'elle a duré toute la journée d'hier. En certains endroits abrités du soleil, une couche de neige de deux pouces d'épaisseur recouvrait le sol.

Les étudiants de la faculté d'Administration de Sherbrooke valent ceux des universités américaines

SHERBROOKE — Les étudiants de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke valent ceux d'importe quelle université américaine. Cette affirmation, c'est le doyen de la faculté, M. Michel Cloutier, qui l'a faite lors d'une conférence devant les membres du club Richelieu de Sherbrooke.



Bill Hanna, du YMCA-YWCA de Sherbrooke, était l'invité d'honneur à une soirée d'information sur les drogues, au club Optimiste de Lennoxville.

Les trois conseillers sortant élus par acclamation à Asbestos ?

ASBESTOS, (MV) — La mise en nomination en marge du prochain terme de conseillers de la ville d'Asbestos aura lieu samedi de midi à 2 heures de l'après-midi.

Windsor en bref...

WINDSOR, (JA) — Le club Copains des Neiges Inc. de Windsor tiendra une autre séance d'entraînement pré-ski, dimanche matin à 9 h. 30, au terrain de l'OTJ.

36 associations diverses élisent les membres de la nouvelle Commission des loisirs à Asbestos

ASBESTOS, (MV) — C'est mardi soir à la salle de l'hôtel de ville que quelques 36 associations d'ordre culturel, artistique, so-



M. Roy-R. Monahan, maire du canton de Shipton, a accepté d'être à nouveau candidat à ce poste après avoir reçu une délégation qui lui a fait une demande en ce sens.

cial ou sportif ont élu par voix de scrutin les commissaires de la commission des loisirs d'Asbestos.

Asbestos en bref...

ASBESTOS, (MV) — Le constable Gérard Carignan était hier des plus heureux... La première neige n'a pas trop dérangé les conducteurs d'automobiles.

Danville en bref...

DANVILLE, (PB) — La Fédération des œuvres, section de Danville, a tenu au sous-sol de l'église Ste-Augustine, sa première réunion pour cet automne.



M. Michel Cloutier

université à l'effet qu'ils se tenaient souvent trop éloignés de l'industrie et du marché du travail.

Parents-maitres: assemblée lundi

EAST ANGLUS, (GP) — La prochaine assemblée parents-maitres d'East Angus se tiendra à la salle du couvent lundi à 8 heures p.m.

M. Léonce Fortier: président de la ligue de ballon-volant

LAC-MÉGANTIC, (GD) — M. Léonce Fortier a été élu à la présidence de la ligue masculine de ballon-volant qui évolue au gymnase du Centre de loisirs Mgr Bonin tous les mercredis soirs, à compter de 7h.30 p.m.

Automobiliste légèrement blessé dans une collision route 28

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Un automobiliste a subi de légères blessures dans une collision survenue vers 8h.30 hier matin, sur la route 28, entre St-Evariste et La Guadeloupe.

Visite du gouverneur des Lions à Windsor

WINDSOR, (JA) — Le club des Lions de Windsor recevra lundi soir la visite de son gouverneur M. Yvon Goulet, de St-Jean.

Danville en bref...

DANVILLE, (PB) — La Fédération des œuvres, section de Danville, a tenu au sous-sol de l'église Ste-Augustine, sa première réunion pour cet automne.



LES DIRECTEURS DE LA CAISSE A L'OUVRAGE — On aperçoit MM. Emery Grenier, Jean-Louis Paquin, Léo Beauchemin et J. Grenier, tous de Beebe, directeurs de la caisse de cet endroit.

Actif de \$148,000 à la Caisse populaire de Beebe: 384 membres

BEEBE, (MD) — La caisse populaire de Beebe possède un actif de \$148,000. Il s'agit d'une augmentation de \$12,000 par rapport à l'année 1967-1968.

AFEAS à East Angus

EAST ANGLUS, (GP) — Lors de la dernière assemblée de l'AFEAS d'East Angus, Mme Suzanne Desjardins, docteur en chimie, de Montréal, était la conférencière invitée.

Premiers accidents de la saison dus à la chaussée glissante...

SHERBROOKE — Les accidents de la circulation ont fait quelques blessés, hier, à Sherbrooke et dans la région. Toutefois, personne n'a été blessé trop sérieusement dans ces accidents.

Danville en bref...

DANVILLE, (PB) — La Fédération des œuvres, section de Danville, a tenu au sous-sol de l'église Ste-Augustine, sa première réunion pour cet automne.

Les dirigeants veulent atteindre un actif de \$200,000 en 1970

BEEBE, (MD) — Le président de la Caisse populaire de Beebe qui a tenu son assemblée générale mardi soir a révélé que le vœu des dirigeants de cette caisse était d'atteindre un actif de \$200,000 en 1970.

Le Festival d'été dans l'air à Magog

MAGOG, (DL) — Le représentant du Festival d'été des Cantons de l'Est, M. Hertel Beaulieu, du CERCE, se rendra à l'hôtel de ville de Magog, le 30 octobre au soir, à 7h.30 p.m.

Le Festival d'été dans l'air à Magog

MAGOG, (DL) — Le représentant du Festival d'été des Cantons de l'Est, M. Hertel Beaulieu, du CERCE, se rendra à l'hôtel de ville de Magog, le 30 octobre au soir, à 7h.30 p.m.

Tous les membres réélus

Un signe de confiance a été démontré aux directeurs car tous ceux sortant de charge ont été réélus à l'unanimité.

Le conseil de surveillance se compose de MM. Emery Grenier à la présidence et de Fernand Duquette et Gérard Roy.

Il y a eu un tirage de prix de présences lors de cette assemblée. Les gagnants sont: Gaston Couture, l'abbé Mélasco, Soeur Philomène, Emery Grenier et Sylvio Ouellette.

Démonstration

Les objets qui devront être faits au cours du mois de novembre en vue d'être exposés sont des couvre-pieds; en décembre, décorations de Noël; janvier, tricots; février, coussons pour nos fillettes; mars, hercolage, lampes abai-jour; avril, de yoga; de bien vouloir donner produits de l'étable; mai, beauté et maquillage; juin, vie en plein air, art culinaire.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — La direction du corps de majorettes Les Elites de Victoriaville s'est réunie hier soir, à l'école Le Manège, afin de rencontrer tous les membres du corps...

Il y aura un bingo organisé par la Légion Canadienne, le 27 octobre, à compter de 8 heures, au 34 rue Ste-Marie... Ce bingo est organisé en préparation de la Fête du Souvenir, qui sera célébrée le 9 novembre... On est invité à venir encourager les anciens combattants... 10 prix de présence seront offerts...

Les administrateurs du circuit Québec-Ste-Croix présenteront une séance d'information à l'intention de tous les amateurs de compétition automobile, conjointement avec le Club Cobra et le Club de curling Laurier, mardi, le 28 octobre, à compter de 8 heures...

C'est hier soir que se tenait, au Club de curling Laurier, le concert de présentation de la nouvelle direction... Le président Maurice Houle était sur place, de même que tous les administrateurs du club pour la nouvelle saison...

Incidentiellement, l'ouverture officielle du club se fera au cours de la prochaine fin de semaine... Déjà, plusieurs membres ont été recrutés, et le publiciste Denis Couture informe que des cliniques pour les nouveaux seront données...

La première neige à s'abattre sur Victoriaville a produit une avalanche dans les stations-service... Les automobilistes se pressaient de faire installer leurs pneus d'hiver, ainsi que le liquide anti-givre du radiateur...

La bibliothèque municipale de Victoriaville continue de recevoir régulièrement plusieurs centaines de jeunes... On a noté une augmentation depuis l'ouverture des classes...

Mme Michel Marcotte, 24 ans, de Victoriaville, se remet des blessures subies cette semaine, lorsqu'elle fut renversée par une motocyclette. Elle a subi une fracture du crâne, en plus de blessures à une hanche.

La direction des Tigres a accueilli avec beaucoup de satisfaction la nouvelle à l'effet que le système de chauffage sera en opération cet hiver, au Centre sportif Jean Béliveau.

Le joueur de défense Clément Boudreau souffre actuellement d'un torticolis, et il était le seul absent à la pratique de l'équipe, mardi soir. Boudreau devrait être rétabli à temps pour l'ouverture de la saison locale, demain soir.

Les Tigres lancent un dernier appel à leurs supporters pour qu'ils se procurent leurs billets de saison.

A propos d'une rencontre qui a eu lieu cette semaine, entre la direction des Olympiques et celle des Tigres, on a parlé de promotions publicitaires et d'aide mutuelle. On n'en sait pas plus.

Les autorités municipales accorderont une réception civique en l'honneur des dirigeants de la Ligue Saguenay-Lac-St-Jean-Mauricie, demain soir, à 6 heures, à l'occasion de la visite des Aigles d'Alma. Une autre réception est prévue en fin d'après-midi, dimanche, immédiatement après la rencontre Tigres-Loups de La Tuque.

Lors du prochain souper du club Lions de Victoriaville, mardi, on procédera à la distribution des récompenses d'assiduité à ceux qui les ont méritées pour l'année 1968-69.

Parlant des Lions, on apprend que la soirée "Ladies Night", qui devait avoir lieu le 1er novembre, est remise à plus tard. Le 25 novembre, une visite industrielle chez Vic Metal précèdera le souper. A noter également que les soupers des 27 janvier et 10 mars auront lieu les 25 janvier et 8 mars, soit un dimanche à l'hôtel Manoir de Princeville. Ces deux événements seront mixtes.

On se demande, au Service des loisirs de la ville de Victoriaville, comment il se fait qu'aucune invitation ne lui a été adressée pour assister à la conférence prononcée par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Loubier, dimanche soir, à Victoriaville.

Les Optimistes de Victoriaville honoreront leur président-fondateur Robert Lainesse, dimanche soir, lors d'un souper mixte au Manoir de Princeville. Un naturopathe prononcera alors une conférence.

L'Optimiste Clément Roy n'a pas hésité bien longtemps, et il s'est rendu à l'invitation de Denis Couture, lequel réclamait la participation d'un membre Optimiste au bureau d'administration des Majorettes de Victoriaville.

Au dernier souper, les membres Optimistes ont vu, grâce à des diapositives, le complexe sportif et récréatif en voie d'aménagement dans la région de Ste-Croix de Lotbinière. Tout tournera autour d'une superbe piste de course qu'on appelle communément le "Circuit Québec-Ste-Croix".

Tous les employés de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska se prononceraient sur un vote de grève, le 31 octobre, lors d'un scrutin secret, entre 7 heures du matin et 7 heures du soir. Les bureaux de vote seront installés à l'hôtel de ville d'Arthabaska.

Les Chevaliers de Colomb du conseil 1254, de Victoriaville, organisent une partie d'huitres pour samedi soir prochain... La soirée aura lieu au local du conseil, rue St-Augustin...

Nouvelle série de cours de photographie au Centre-Joie

VICTORIAVILLE, (ML) — Une nouvelle série de cours de photographie seront donnés, à compter de cette semaine, tous les mercredis soir, au Centre Joie de Victoriaville, en face du bureau de La Tribune.

Le responsable de ces cours est M. Jean-Paul Levasseur. "La photographie est un art, mais comment s'en servir, si les étudiants du Collège Sacré-Coeur. Tous les amateurs sont les bienvenus dans les rangs de ce club.

Pour les photographes amateurs, le rendez-vous est au Centre Joie tous les mercredis soir. Chacun doit apporter sa propre caméra.

Prochains cours — Le prochain cours sera donné mercredi le 29 octobre, et sera donné par M. Marcel Proulx, un connaisseur qui a derrière lui plus de 12 ans d'expérience. On y parlera de composition sur le sujet de la photographie.

Quatrième rallye école du club Cobra dimanche

VICTORIAVILLE, (ML) — Le quatrième rallye école du Club Auto Sport Cobra de Victoriaville sera présenté dimanche prochain, à compter de 1 heure.

Déjà plusieurs dizaines de personnes ont pris part aux compétitions antérieures, avec beaucoup de plaisir. On rappelle aux intéressés qu'il n'est pas nécessaire d'avoir déjà fait un rallye pour s'inscrire à ces écoles.

Au contraire, ils sont même entièrement consacrés à tous ceux qui sont tentés par ce sport, et qui n'ont jamais eu la chance de s'inscrire. Avant le départ, on explique à tous les élèves le fonctionnement

DEUX IMPORTANTS EN PARTIE ECLAIRCIS... ET UNE ARRESTATION

VICTORIAVILLE, (JD) — Les juniors de la Sûreté municipale de Victoriaville — ont eu la main heureuse, au cours des dernières heures, en éclaircissant, du moins en bonne partie, deux vols d'importance commise au cours des derniers mois.

D'abord, en marge du vol par effraction perpétré le 8 septembre dernier à la mercerie pour hommes Raoul Saucier, de



FEMMES DE CARRIERES — Mlle Simone Hamel, en comdu Québec à Montréal. Cette photo a été prise lors du pagnie de M. Denis Laforte, professeur de l'université premier souper-causerie de l'Association des femmes de carrières de Victoriaville.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Les Tigres imposent leur suprématie

Clément Tremblay et Jacques Michel en tête des pointeurs

VICTORIAVILLE, (JD) — Comme il fallait s'y attendre, les Tigres de Victoriaville n'ont pas mis de temps à imposer leur suprématie dans la ligue Saguenay Lac St-Jean-Mauricie, en remportant des victoires de 3-1 et 4-2 à Dolbeau et La Tuque, respectivement.

Deux porte-couleurs des Tigres, Clément Tremblay et Jacques Michel, ont pris la position de commande dans la colonne des pointeurs de l'équipe, avec chacun quatre points. Tremblay a réussi trois buts à ses deux premières parties, tandis que Michel amassait trois mentions d'assistanes. Les deux petits joueurs évoluent sur la même ligne en compagnie de Normand Pénin.

La formation de l'instructeur Pierre Roux domine le

M. Jean-Paul Gagnon rencontrera les Lions de Victoriaville : les communications dans les Bois-Francs

VICTORIAVILLE, (ML) — Le vice-président de la Compagnie Bell Canada et président de Telbec, M. Jean-Paul Gagnon, sera à Victoriaville le 28 octobre, pour rencontrer les membres Lions.

L'invité d'honneur sera reçu à l'occasion d'un souper-causerie servi au Motel Colibri. Le président Lion, M. Jacques Côté compte sur la présence de tous les membres, à l'occasion de cette visite exceptionnelle.

M. Gagnon traitera des objectifs de la compagnie qu'il représentera. On analysera tout particulièrement la situation des communications dans la région des Bois-Francs, et les améliorations qui y ont été apportées au cours des derniers mois.

Biographie

M. Gagnon a fait ses études en Espagne, dans sa ville natale de Barcelone, puis en France et au Canada. En 1949, il a obtenu son baccalauréat es arts, option histoire et éco-



M. Jean-Paul Gagnon

chandise retrouvée vaut environ \$2,500. L'enquête se poursuit toujours en marge de cette affaire.

Canot automobile retrouvé

Un superbe canot automobile valant \$3,500, muni d'un moteur de 50 forces, a été retrouvé, mardi soir, à Granby, par les détectives Guy Bellemare, et Michel Béliveau, à la suite d'un tuyau transmis par la Sûreté municipale de Victoriaville.

Il avait été subtilisé dans la nuit du 5 juin dernier, au domicile du propriétaire du canot, le Dr Réal Brault, optométriste, au 13 rue Pigeon, à Victoriaville.

Un homme a été appréhendé à la suite de cette perquisition; il a été écroué dans les cellules du poste de police de Victoriaville. Le Dr Brault s'est rendu au poste de police hier, afin d'identifier son véhicule.

Le canot avait été recouvert d'une couche de peinture de couleur différente de celle qu'il arborait auparavant. L'individu arrêté hier a même enregistré l'automobile à son nom. L'enquête suit son cours.

Un canot-automobile d'une valeur de \$3,500, volé dans la nuit du 5 juin au domicile du propriétaire, le Dr Réal Brault, a été retrouvé, mardi soir, à Granby, par les détectives Guy Bellemare et Michel Béliveau. Un individu a été appréhendé, en marge de cette affaire.



Un canot-automobile d'une valeur de \$3,500, volé dans la nuit du 5 juin au domicile du propriétaire, le Dr Réal Brault, a été retrouvé, mardi soir, à Granby, par les détectives Guy Bellemare et Michel Béliveau. Un individu a été appréhendé, en marge de cette affaire.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Une neuvième saison de ballon sur glace

VICTORIAVILLE, (JD) — La ligue de ballon sur glace O'Keefe vient d'entreprendre sa neuvième saison d'activités.

C'est ce qu'il est permis de constater en jetant un coup d'oeil sur les archives du circuit.

Il va sans dire que de nombreuses transformations ont marqué la marche du sport du ballon sur glace à Victoriaville. Ce sport jouissait d'une très forte popularité dans la ville-reine des Bois-Francs, en 1961, par exemple alors que six hôtels de Victoriaville y étaient représentés.

Lors de cette première saison, M. Roger Boisvert agissait comme président, M. Gaston Blanchet comme vice-président, tandis que M. Germain Verville assumait la fonction de secrétaire et M. Jacques Gagnon celle de publiciste, MM. Antonio Pénin et Jean-Louis Dumouchel étaient au

nombre des directeurs du circuit.

A l'ordre du jour des assemblées figuraient alors une prière, suivie des divers problèmes qui pouvaient survenir. L'exercice financier de la ligue était assez important, et une grande vente de billets, un tirage d'une automobile et un concours de popularité permettaient à la ligue de bien structurer ses activités.

M. Sylvio Tremblay demeurait le principal commanditaire, en fournissant les gilets des joueurs et de nombreux trophées remis lors d'une soirée de clôture. En 1961, l'hôtel LaSalle avait remporté le championnat, tandis que Michel Hamel domina les compteurs du circuit.

Ce fut, certes, une excellente organisation, si l'on se fit aux différents registres; ce n'est que par la suite que la ligue connut des difficultés,

lorsque le nombre d'équipes diminua.

Aujourd'hui, le président Normand Arbour est bien décidé à redonner tout l'intérêt qui appartient au ballon sur glace. La nouvelle ligue s'étend sur tout le territoire des Bois-Francs et compte 12 équipes. Actuellement, 208 joueurs ont signé une formule d'adhésion au plus important circuit

de ballon sur glace de la région. C'est donc un excellent départ, et une compétition inter-municipale viendra accroître le prestige d'une telle initiative.

La neuvième saison de la ligue de ballon sur glace O'Keefe promet des activités intéressantes. On se propose de populariser davantage ce sport, au cours des prochains mois.

Trudeau dit non aux Lacordaire

VICTORIAVILLE, (ML) — Le premier citoyen canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a décliné l'invitation du Conseil national Lacordaire de participer à la cérémonie d'inauguration de la Semaine nationale de la sobriété, le 8 novembre prochain, à Victoriaville.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que M. Benoit Leclerc, responsable de cette fête, avait annoncé la venue du premier ministre à Victoriaville, lors d'une conférence de presse tenue il y a quelques semaines.

Le premier ministre a laissé savoir qu'il ne pourra pas participer à la cérémonie, et il a délégué son ministre de la Justice, M. Jean-Pierre Côté.

Quasar MOTOROLA

TV-COULEUR - STERÉOS - RADIOS - PHONOS
TELÉ-COULEUR

MODELE CONSOLE
Meuble-bahut à roulettes de style américain, première époque. Fini ébène verni brossé, disponible avec télécommande électronique silencieuse.

LES MINICIRCUITS INTERCHANGEABLES ENTIEREMENT TRANSISTORISÉS DU "MECANISME"

TELECOULEUR AVEC LE MECANISME DANS UN TIROIR

ont des éléments conçus pour ne pas griller à la façon des lampes. En cas de nécessité, le châssis du "mécanisme dans un tiroir" glisse en avant pour donner accès aux panneaux individuels. On peut alors brancher un minicircuit de rechange entièrement transistorisé.

Hâtez-vous de venir voir les QUASAR MOTOROLA 70, chez votre distributeur de confiance pour Princeville et la région. Le choix est grand, la qualité prime, les prix sont bons. Venez en toute confiance effectuer un placement dont vous serez fiers pour des années à venir.

PAQUET TELEVISION ENR.

QUALITÉ SERVICE VENTE RÉPARATION

M. Benoit Paquet, prop.

Nouvelle adresse : 157, rue St-Jacques Ouest - PRINCEVILLE - 364-5325



UN SITE ENCHANTEUR a été mis à la disposition des scouts de Plessisville par le conseil municipal. C'est l'ancien terrain de jeux de l'avenue St-Edouard, avec entrée par la rue Dupuis. Vastes espaces pour les jeux, dont une grande partie est boisée, source d'eau limpide, proximité de la rivière Bourbon, aménagements rustiques, sentiers ombragés, tout contribue à faire de cet endroit un lieu idéal pour les activités du scoutisme. Des dispositions sont actuellement prises pour la construction d'un local, projet qui sera réalisé par étapes. Les scouts et leurs protecteurs vont établir un programme pour transformer en véritable petit paradis le site gracieusement mis à leur disposition par les autorités de Plessisville. (Photo La Tribune)



CHANCEUX — Le conducteur de cette motocyclette, Gilles Hamel, 19 ans, du 84 rue Aqueduc à Victoriaville, s'en est tiré sans aucune égratignure lorsque son véhicule et une automobile conduite par M. Claude Bernier, 25 ans, du 72 rue Beauséne, à Athabaska, sont entrés en collision. Les constables Réal Perreault et Jeannot Beauséne, de la Sûreté municipale de Victoriaville, ont procédé aux constatations d'usage. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Congrès des Lacordaire: davantage la modération que l'abstinence totale

VICTORIANVILLE, (ML) — Le congrès diocésain du mouvement Lacordaire du diocèse de Nicolet vient de se tenir à Nicolet même.

Après la lecture du rapport financier, qui montrait un léger déficit, M. Laurier Gardner, vice-président national, a commenté le thème de l'année: "vivre en son temps".

Parlant de l'immense difficulté de vivre en 1969, l'orateur a expliqué la baisse des effectifs du mouvement en ces termes: "de nos jours, a-t-il dit, l'alcool n'est plus dénié comme un vice, une plaie sociale, une tare de famille".

"On prêche davantage la modération que l'abstinence totale. Le verre est devenu un principe de mondanité. Aussi, il serait souhaitable que le

mouvement élargisse ses cadres et intègre dans ses rangs des hommes et des femmes qui s'adonnent raisonnablement à la boisson sans jamais en faire d'abus". "Vivre en son temps, c'est vivre sobriement, soit par l'abstinence, soit par la modération". Par la suite, M. Georges, invité-mystère, ancien alcoolique, après avoir raconté ses déboires causés par l'alcool, a insisté sur le côté médical de l'alcoolisme, maladie qui ne se guérit pas par les blâmes ou le scrupule, mais par l'amour et la compréhension.

"L'alcoolique a besoin de la foi en un Dieu juste, bon et miséricordieux, bien plus que de lui disant qu'un verre de plus ouvre les portes de l'enfer". "Un buveur souffre énormément des remarques malveillantes de personnes bien intentionnées, genre: "La prochaine cuite doit être proche" ou encore "ton fils boit-il autant que toi?". Le mouvement Lacordaire, en plus de prêcher la tempérance, a le devoir d'éduquer ses membres à la charité.

Au début de l'après-midi, M. Benoît Leclerc a parlé de la semaine nationale de la sobriété. Le conseil national fera l'ouverture de la SNS le 8 novembre, à Victoriaville. A cette occasion, un banquet d'honneur présidé par M. Jean-Pierre Côté, ministre fédéral de la Justice, sera donné. 500 billets sont en vente pour ce banquet, dans tous les cercles locaux de Lacordaire. Une messe a terminé le congrès vers 5 heures.



SEMAINE DE LA SOBRIÉTÉ — M. Benoît Leclerc, responsable de la Semaine de la sobriété, alors qu'il s'adressait aux membres Lacordaire du diocèse de Nicolet. (Photo La Tribune, Victoriaville)

L'école de natation ouverte cet hiver

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — La saison froide n'empêchera pas l'École de natation de Princeville de poursuivre ses activités. En effet, des dispositions ont été prises pour que des cours soient donnés cet hiver. Les séances pratiques auront lieu à la piscine intérieure de l'hôtel Manoir. Un instructeur qualifié, diplômé de la Croix-Rouge, sera à l'œuvre auprès des intéressés. Initiation et perfectionnement sont au programme des cours qui comprennent 12 séances chacun. Plusieurs séries seront organisées si le nombre des élèves, jeunes et adultes des deux sexes, le justifie. Les inscriptions sont acceptées immédiatement par Mlle Suzanne St-Hilaire, tél.: 364-5255. Mlle St-Hilaire est à la disposition de tous pour les renseignements sur l'École de natation de Princeville.

Les Optimistes reçoivent leur lieutenant-gouverneur

PLESSISVILLE, (G.A.B.) — Le président, M. Jean-Marie Gosselin, et les Optimistes de Plessisville ont reçu leur lieutenant-gouverneur à l'occasion d'un souper-causerie. M. Robert Lainesse, de Victoriaville a félicité le club de la ville de l'Érabie pour le magnifique travail accompli au cours de la saison 1968-1969, qui est la première de l'histoire des Optimistes de Plessisville. M. Lainesse a encouragé les membres à maintenir cet esprit d'optimisme qui anime le groupe depuis la fondation du club en 1968, à Plessisville.

Deux "incidents" à Plessisville

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — Les policiers de Princeville ont fait mettre "bas les pattes" à un trouble-fête qui, les poings en l'air, menaçait tout le monde dans un endroit public. D'autre part, le directeur de la Sûreté municipale, M. Jacques Rivard, a ouvert une enquête à la suite d'une plainte portée par un homme d'affaires. La luxueuse voiture de ce dernier attirait des regards de convoitise de la part d'un individu aux allures louches qui rôdait sur la propriété d'autrui à une heure tardive de la soirée.

La Jeune chambre: possibilités de rencontres pour les 18-40

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — "La Jeune chambre ouvre des possibilités de rencontres pour les 18-40 ans. Ces rencontres permettent aux intéressés de se fixer des objectifs. S'améliorer soi-même tout en apportant sa contribution au développement de la communauté est le but à atteindre par ces objectifs". C'est la leçon du résumé de la définition donnée au mouvement Jeune chambre par M. Gaston Provencher, vice-président de la Régionale des Jeunes chambres Bois-Francis-St-François et responsable du comité "Amélioration de la Communauté" de cet organisme. M. Provencher prenait la parole à la séance d'information tenue par la Jeune chambre de Princeville.

Un autre lui-même — Un autre conférencier a pris la parole à l'occasion de la même séance d'information. Il s'agit de M. Gilbert Gervais. M. Gervais a fait partie de la Jeune chambre de Princeville durant six ans. Il en a été directeur, vice-président, moniteur des cours d'art oratoire, en plus de sa participation à de nombreuses activités. Il a déclaré que son travail au sein du mouvement lui avait donné confiance en lui-même, avait contribué au développe-

ment de sa personnalité. M. Gervais a particulièrement attiré l'attention de son auditoire sur l'importance des cours d'art oratoire. "C'est un point de départ qui permet ensuite d'agir", a-t-il précisé, en ajoutant que lui-même avait profité de ces cours et qu'il était à même de juger de leur efficacité.

Programme 1969-70 — A l'occasion de cette séance d'information qui a réuni un important groupe de participants des deux sexes, le président de la Jeune chambre de Princeville a donné un résumé du programme préparé pour l'année. M. Ghislain Marchette a donné une liste des principaux comités qui seront à l'œuvre. Ce sont: amélioration de la communauté, cours de conduite préventive, réception, publicité, art oratoire.

Des études seront aussi faites sur l'adaptation des procédures des assemblées délibérantes aux besoins de l'heure et sur la possibilité de publier un journal. M. Marchette a lancé une invitation spéciale aux hommes et femmes de 18-40 ans, à s'inscrire dans les rangs de la Jeune Chambre "qui est une école de formation par l'action", a-t-il conclu.



M. et Mme Georges Baril (Albertine Poisson), de Plessisville, ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage. A cette occasion, des parents et amis ont participé à une messe d'action de grâce en l'église Notre-Dame-de-Fatima et à une réception en l'honneur des jubilaires. (Photo La Tribune, Studio Breton)

Un jeune pianiste de renommée internationale au premier concert JMC à Plessisville

PLESSISVILLE, (G.A.B.) — Un jeune pianiste de renommée internationale, André Gorog, est l'artiste au programme pour le premier concert de la saison 1969-70, à la section de Plessisville des Jeunes musicales du Canada. Cette manifestation artistique aura lieu jeudi soir, 23 octobre. Le concert sera donné en l'église de la paroisse Notre-Dame de Fatima, de Plessisville. L'atmosphère de ce temple rénové dernièrement, se prête bien aux activités culturelles du genre de celles présentées au public par les JMC, et c'est pourquoi ce lieu a été choisi pour les concerts de 1969-70. Mme Françoise Chartier, présidente de la section de Plessisville des JMC, et son équipe de direction, accueilleront jeunes et adultes intéressés à entendre André Gorog.

L'artiste — André Gorog est déjà connu dans la région. En effet, il a rencontré dernièrement de nombreux étudiants et des membres du personnel académique à l'occasion de visites dans des écoles. Il s'est entretenu familièrement avec tous et il a attiré l'attention de chacun sur les sentiments qui inspire la belle musique. André Gorog est lauréat d'un premier prix de piano au Conservatoire national de musique de Paris. "C'est un artiste de grande classe et sa technique est impeccable", font remarquer ses critiques.

Répertoire — Des œuvres de grands compositeurs comme Bach, Beethoven, Bartok, Liszt, Mozart et autres font partie du répertoire d'André Gorog. C'est parmi ses œuvres qu'a puisé l'artiste pour le programme du jeudi 23 octobre, en l'église Notre-Dame de Fatima de Plessisville. André Gorog présentera lui-même les pièces qu'il interprétera à l'intention des abonnés des JMC de Plessisville, la seule section du genre en activité dans les Bois-Francis depuis deux ou trois ans.



CEGÉPOLOGUE — Voilà le terme nouveau que l'on a utilisé pour qualifier le docteur Paul-Émile Patry, debout, au moment où il parlait devant les Richelieu. Il était accompagné du président Jérôme Lachance. (Photo La Tribune, Victoriaville)

A L'AFFICHE THEATRE MYRA

RICHMOND
CE SOIR, VENDREDI, SAMEDI
à l'occasion de l'ouverture officielle
DONAT CLOUTIER, prop.



AU MEME PROGRAMME 'RAYONS INFERNALS'
Film de circonstance

OUVERT:
6h 30 p.m. à minuit
Samedi, 25 oct., à minuit
"Midnight Show".
BIENVENUE A TOUS

LE CLUB DE COURSES DE SHERBROOKE INC.

présente

L'AMBLE

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE EST

(5 milles)

BOURSE \$1,000.

DIMANCHE APRES-MIDI, à 2 heures

10 COURSES SOUS HARNAIS AU TERRAIN DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Président: Robert "Bob" Gaudreau
Directeur général et trésorier: Charles Connors
Secrétaire: Len O'Donnell

PREVALEZ-VOUS
DE L'OFFRE QUI VOUS EST FAITE PAR
LA TRIBUNE
EN DECOUPANT LE COUPON CI-CONTRE:

Sur présentation de ce coupon, vous serez admis aux courses pour seulement **50c** au lieu du prix régulier de **\$1.25**

SOIRÉE: HOMELITE MOTO-SKI

VENDREDI, 24 OCT. à 8h.00 p.m.

TIRAGE d'une scie-chaîne HOMELITE

Nombreux prix de présence. Un goûter sera servi.

MAURIS AUTOMOBILES Ltée

292 est, rue Principale — COATICOOK — 849-2767

Augmentation des tarifs des taxis: dans un mois (page 3)

Match nul du Canadien avec le St-Louis: 3-3 (page 17)

VICTORIAVILLE
PLESSISVILLE — PRINCEVILLE
ARTHABASKA — WARWICK

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

Les brigadiers scolaires
protègent nos enfants
collaborons...

60e ANNEE — No 208

SHERBROOKE, JEUDI, 23 OCTOBRE 1969

★ ★ ★ ★

10 CENTS



Des sapeurs fouillent les ruines fumantes pour retrouver les corps des six victimes de l'incendie survenu hier à St-Alphonse de Granby. (Téléphoto PC)

Un homme perd sa femme et cinq enfants

"Ce n'est pas possible qu'un si petit brûleur ait tout brûlé"

Par Gérard TREMBLAY

GRANBY — "Ce n'est pas possible qu'un si petit brûleur ait tout brûlé." C'est l'expression spontanée qui revient sur les lèvres de M. Ferdinand Bonnette, 54 ans, sur son lit d'hôpital, où il se remet lentement de la tragédie qui a détruit sa famille sur les petites heures, hier matin, alors que son épouse et cinq de ses sept enfants ont péri dans un incendie. De tous ceux qui étaient à la maison à ce moment, il est le seul qui ait la vie sauve. Deux autres de ses fils, les deux plus vieux, étaient à Granby à ce moment, pensionnant dans une maison privée pour poursuivre leurs études secondaires.

Six victimes

Les victimes de ce désastre, qui a détruit de fond en comble la maison sise à St-Alphonse de Granby, sont Mme Bonnette, âgée de 47 ans, ses deux filles, Suzanne, 13 ans, et Jacqueline, 15 ans, de même que les trois plus jeunes garçons, Denis, 4 ans, Elie, 5 ans, et Edouard, 8 ans.

"Si les deux plus vieux avaient été à la maison, a dit M. Bonnette, ils m'auraient peut-être éveillé à temps pour que nous puissions sauver les autres."

Par un châtis

Parlant calmement malgré les émotions violentes qu'il avait subies quelques heures plus tôt, M. Bonnette relate que tout le second étage était plein de fumée. "Il s'est alors levé en criant dans l'espoir d'éveiller son épouse et ses enfants, puis il s'est dirigé vers l'escalier. "Rendu à l'escalier, dit-il, je me suis rendu compte que si je descendais, j'étais fini." C'est alors qu'il a décidé de briser une fenêtre et de sauter. En brisant les carreaux, et le plastique qu'il y

avait apposé pour l'hiver, une explosion se fit entendre. "Au feu, tout le monde. Sautez avec moi", M. Bonnette souligne que c'est tout ce qu'il eut le temps de faire avant de se retrouver en bas. Dans sa chute, il se brisa les deux chevilles.

Chez un voisin

N'écouter que son courage malgré les blessures qu'il venait de s'infliger, il courut "en quelques secondes", précise-t-il, chez le voisin. Mais il était déjà trop tard. En arrivant sur le porche, il constata que tout s'effondrait, entraî-



DEUX DES VICTIMES: Mme Elisabeth Bonnette et sa fille Suzanne âgée de 13 ans.

nant son épouse et cinq de ses enfants dans la mort. Se rendant compte de la situation, M. Bonnette ajoute que les voisins, M. et Mme Charles-Etienne Parent, voulaient revenir vers le brasier afin de sauver si possible les autres membres de la famille. "C'est inutile, d'expliquer M. Bonnette, s'ils ne sont pas sortis, ils sont déjà morts." Puis ce fut l'arrivée des pompiers, avec le retard occasionné par la distan-

ce, et le transport du blessé à l'hôpital général de Sherbrooke, à Granby.

Tout perdu

En fait, les pompiers n'ont pu que protéger les bâtisses avoisinantes, la demeure familiale n'étant déjà que ruines à leur arrivée sur les lieux. Aucun objet personnel n'a pu être sauvé. "Ça s'est fait tellement vite, de dire M. Bonnette, que je n'ai même pas eu le temps d'enfiler mes collottes, qui étaient pourtant dans ma chambre."

Quant aux deux plus vieux, ils prennent la chose "le mieux possible". A ce sujet, M. Bonnette souligne qu'il leur avait justement parlé la veille au soir. "Ils m'avaient demandé des photos pour leurs cartes d'identification", dit-il. "Elles étaient dans la sacoche de mon épouse, et elles sont maintenant détruites."

Plus d'huile

M. Bonnette avait acquis cette propriété il y a deux ans et demi, son médecin lui ayant recommandé l'air de la campagne pour sa santé. "Il ne sera plus question de chauffage à l'huile pour moi, dit-il. Même pas avec une fournaise neuve. J'en ai assez respiré." Puis il explique dans le détail que le feu n'était pas haut. "Il n'était qu'à 3, dit-il. Je ne peux comprendre ce qui s'est passé." On s'était couché tôt la veille au soir. Durant les grands froids, M. Bonnette se levait par la suite pour s'assurer que tout était en ordre. "Mais hier soir, dit-il, le feu était très bas, je n'ai pas cru nécessaire de me lever."

Recherches

Aussitôt que la chose fut possible à la suite de ce désastre, des fouilles furent entreprises pour retrouver les corps des victimes, sous la direction de la Sûreté du Québec, détachement de Granby. A sept heures hier matin, la dernière dépouille était retirée des ruines.

Pas de cessez-le-feu unilatéral pour les USA

WASHINGTON, (AFP) — L'administration Nixon s'efforce d'atténuer les pressions qui s'exercent sur la Maison blanche — provenant même de membres éminents du parti républicain — pour que le président annonce, le 3 novembre prochain, un cessez-le-feu unilatéral au Vietnam.

Le secrétaire à la Défense, Melvin Laird a rejeté l'idée d'un cessez-le-feu, à moins que le Nord-Vietnam soit d'accord pour interrompre parallèlement, ses opérations de guerre.

Cette déclaration du chef du Pentagone, qui représente naturellement les vues de l'administration, devrait mettre un terme aux hypothèses d'une décision spectaculaire de cet ordre que le président annoncerait à la nation dans quelques jours.

Après le sénateur Mike Mansfield, leader démocrate, qui avait interprété la tactique de réaction américaine adoptée sur ordre du président par les forces américaines au Vietnam comme un cessez-le-feu de facto, le sénateur Hugh Scott, leader républicain à la Chambre haute, a proposé, en son nom personnel, qu'une décision formelle soit annoncée dans ce sens par le chef du gouvernement.

Mouvement au Congrès

Plusieurs informations et spéculations sur ce que M. Nixon annoncera le 3 novembre circulent depuis quelques jours dans la capitale américaine créant une certaine confusion. La mise au point de M. Laird tend, en tout cas, à dissiper l'impression causée par une information qui attribuait aux dirigeants militaires américains une recommandation faite au président pour que les Etats-Unis cessent unilatéralement leurs opérations de combat. Un tel arrêt aurait eu pour objectif de se rendre compte si l'adversaire était prêt, sans le dire publiquement, à suivre l'exemple venu de Washington et, en tout cas, à placer clairement la responsabilité de toute violation sur le Nord-Vietnam.

Truscott en liberté: 10 ans de détention

OTTAWA, (PC) — Steven Truscott, condamné à la prison à perpétuité à l'âge de 14 ans, pour meurtre, a été remis en liberté il y a deux semaines, après avoir purgé 10 années de prison, annonçait-on hier soir de source autorisée.

Auparavant, le Globe and Mail avait déjà annoncé la nouvelle, sans en avoir cependant pu obtenir confirmation.

C'est en 1959 que Steven Truscott avait été condamné à mort par pendaison pour le meurtre, à Clinton, Ont., de la petite Lynne Harper, âgée de 12 ans.

En raison de son âge, sa peine avait été commuée en prison à vie. Truscott, toutefois, a toujours nié avoir commis ce meurtre.

Il y a trois ans, la Cour suprême du Canada avait réexaminé son affaire et confirmé le verdict par 8 voix contre 1.

De source informée on apprend que Truscott aurait été libéré au début du mois, sous un nom d'emprunt. Les autorités refusent de divulguer son lieu actuel de résidence. Mais on avait laissé entendre, avant sa remise en liberté sur parole, qu'il pourrait aller vivre avec son grand-père à Vancouver.

Nouvelles brèves

Tremblay accusé de vol

QUEBEC, (PC) — M. Léo Tremblay, ancien chef du Parti nationaliste chrétien, formation politique maintenant dissoute, a été accusé, mercredi, en Cour des Sessions de la Paix, du vol à main armée de peintures et de pièces de monnaie perpétré au Musée provincial, en mai 1965.

Le prévenu a comparu devant le juge Louis Fortin.

Aucune demande de cautionnement n'a été faite hier.



Votons, dès aujourd'hui pour abroger la session avant Noël.

Singe avant l'homme

WASHINGTON, (AFP) — La NASA s'est prononcée hier soir en faveur du lancement de singes dans l'espace avant de prendre toute décision d'envoyer des astronautes à la conquête de Mars.

Cette position ressort d'une conférence de presse qu'ont tenue trois des dirigeants du programme des applications scientifiques de la NASA, les Drs John Naugle, chef de ce projet et ses adjoints Orr Reynolds et Ross Adey.

Cette conférence de presse était consacrée à l'essai Biosatellite-3 qui s'est soldé par la perte du macaque Bonney qui a péri au bout de huit heures dans l'espace, au début de l'été dernier.

Activités de la Compagnie des jeunes canadiens objet d'une enquête par Ottawa

Par DONAT VALOIS

OTTAWA, (PC) — Les activités de la Compagnie des Jeunes Canadiens feront l'objet d'une enquête fondamentale par un comité spécial de la Chambre des communes.

Cette proposition, faite hier, par le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, lors de la reprise des travaux sessionnels, a été appuyée par les conservateurs mais fortement critiquée par les néo-démocrates et les créditistes.

Dans une déclaration que M. Pelletier, qui répond de la CJC devant le Parlement, a faite aux Communes, il a rappelé que l'organisme a été créé avec l'appui unanime de la Chambre et que c'était cette dernière qui l'avait doté d'une indépendance exceptionnelle.

La compagnie n'est pas un organisme de la Couronne, a rapporté le secrétaire d'Etat. Elle est entièrement soustraite aux directives du gouvernement, et aucun ministre n'a le pouvoir de diriger son action.

Cette décision du gouvernement Trudeau vient à la suite des critiques sévères formulées par la ville de Montréal et le gouvernement du Québec à l'endroit de l'organisme qui a pour objet "d'appuyer, encourager et mettre au point des programmes de développement social, économique et communautaire au Canada, grâce au service volontaire".

Déjà, il y a quelques semaines, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a réclamé la tenue d'une commission royale d'enquête sur les activités de la CJC. La semaine dernière, lors d'une conférence de presse dans la capitale canadienne, le premier ministre Trudeau rejetait cette demande de M. Saulnier, avançant toutefois que des enquêtes policières étaient en cours et portaient sur certains des membres de la CJC.

M. Trudeau, qui devait rejeter de nouveau cette demande pour la tenue d'une enquête publique, en fin de semaine, à Montréal, signalait par la même occasion que la CJC avait été créée par l'administration Pearson pour être la "voix de ceux qui n'en ont pas".

Mesures nécessaires

Dans sa déclaration, M. Pelletier a souligné que la compagnie est autorisée à prendre des initiatives d'actions communautaires dans les régions urba-

nes et rurales du pays. "Il est donc inévitable que la CJC s'occupe de la rénovation urbaine, de la pauvreté dans les campagnes, et des groupes sociaux défavorisés."

"Etant donné la nature de ces activités, le gouvernement, a-t-il dit, doit s'attendre à recevoir de temps à autre des demandes d'enquête portant sur des actions inconsidérées qu'auraient commises des volontaires de la Compagnie des Jeunes Canadiens."

M. Pelletier a admis que les dernières requêtes de ce genre qu'il a reçues "sont particulièrement inquiétantes".

Le secrétaire d'Etat a ajouté que des sources "habituellement dignes de foi" ont soutenu, sans donner de preuve, que la Compagnie servait de paravent à des activités subversives.

"Si ces allégations se révèlent exactes, le gouvernement est prêt à recommander au Parlement les mesures nécessaires, soit que l'on modifie la loi, soit que l'on place la compagnie sous tutelle, pour surveiller ses activités. Si, en revanche, ces allégations ne sont pas fondées, il faut rétablir la réputation de la CJC."

Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré qu'il était très heureux de la décision du gouvernement de créer un comité spécial de la Chambre pour enquêter sur les activités de la CJC.

Les enquêtes menées par la police sur certains des membres de la compagnie semblent inadéquates, a-t-il fait remarquer, notant qu'il était en accord avec les objectifs initiaux de l'organisme.

M. Stanfield a, par ailleurs, souhaité que le mandat du comité parlementaire soit suffisamment "vaste" pour que toute la question soit vidée.

De son côté, le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, a commenté qu'il voyait dans cette décision un précédent soit celui que le parlement soit utilisé "pour faire la chasse aux sorcières". "Etant donné la nature de ces activités, le gouvernement, a-t-il dit, doit s'attendre à recevoir de temps à autre des demandes d'enquêtes."

Selon lui, on ne doit pas soumettre les activités de la compagnie à un comité parlementaire sans que l'on ait des preuves concrètes "de menées subversives". Sans cela, a-t-il dit, d'autres allégations seront faites à l'endroit d'autres organismes du genre de celui de la CJC et le Parlement devra encore créer d'autres comités d'enquête.

Si certains membres se sont rendus coupables d'actions criminelles, ils doivent être punis par la cour, non par le Parlement, a dit M. Douglas.

Quant au porte-parole du ralliement créditiste, M. Gilbert Rondeau (Sherbrooke), il a dit que la création d'un comité de la Chambre n'était pas suffisante pour examiner les activités de la CJC mais qu'il fallait les soumettre plutôt à une commission royale d'enquête, tel que réclamé par M. Saulnier.

"La décision de M. Pelletier nous déçoit, car elle ne donne pas suite à la demande de M. Saulnier", a dit M. Rondeau, ajoutant que les troubles récents survenus dans la métropole, et que certains imputent à des membres de la CJC, "ont été extrêmement graves".

Après 28 mois de négociations

Fin du conflit scolaire

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC, (PC) — Après 28 mois de négociations, de médiation et de conciliation, un accord est finalement intervenu hier matin entre le gouvernement et les commissions scolaires, d'une part, et les quelque 70,000 enseignants de la province de Québec.

Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, en annonçant la nouvelle hier à l'Assemblée nationale, a précisé que la convention collective des enseignants sera signée incessamment.

Toutes les clauses du contrat de travail ont été paraphées après avoir reçu l'accord définitif des représentants de chacune des parties à la table des négociations.

Le texte a concrétisé les ententes de principe survenues au mois d'août dernier.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, et le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, ont exprimé leur vi-

ve satisfaction à la suite de cette nouvelle.

Quant au ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, il a déclaré que le règlement au niveau provincial sera de nature à hâter une solution au conflit à la Régionale de Chambly où un millier d'enseignants sont absents des écoles depuis le 22 septembre.

"Cette convention collective, a dit M. Masse en Chambre, permet de solutionner divers problèmes qui se sont posés entre certains enseignants et les commissions scolaires qui les emploient et elle rétablira sans aucun doute un climat propice à la diffusion de l'enseignement aux jeunes Québécois."

Les négociations de cette deuxième convention collective des enseignants ont donné lieu à diverses péripéties et les parties se sont durement affrontées afin de tenter d'amener l'une à donner suite aux exigences de l'autre.

Les enseignants ont commencé, à un moment donné, des grèves tournantes au début de l'année scolaire en guise de

moyens de pression sur la partie patronale.

La commission parlementaire de l'Éducation a siégé pendant plusieurs heures au cours des vacances d'été et elle a entendu les explications des divers groupes sur l'état des négociations.

Plus d'un millier de professeurs avaient remis leur démission, en juin dernier, comme autre moyen de pression pour inciter les commissions scolaires à donner suite à certaines de leurs réclamations.

Le cas de ces enseignants démissionnaires a été la cause d'un sérieux point de litige qui a retardé la conclusion de l'accord.

Après des jours et des nuits de discussions, les parties sont tombées d'accord sur une formule de compromis relativement à ces enseignants dont la plupart ont été réengagés par les commissions scolaires.

Ces négociations se sont étendues sur une période de deux ans et demi.

La Métropole sous un pouce et quart de neige...

MONTREAL, (PC) — Les Montréalais ont eu une mauvaise surprise et un avant-goût hâtif de plaisirs de l'hiver ce matin; à leur réveil, il y avait un pouce et quart de neige dans les parcs et sur les trottoirs de la métropole. Il s'agit de la plus hâtive chute de neige à Montréal en 12 ans.

La météo prévoit pour les prochaines 24 heures d'autres chutes de neige et du froid pour la nuit prochaine, alors que le mercure descendra à 27 degrés.

Les accidents de la circulation ont

Les Cantons de l'Est pas épargnés (page 3)

été plus nombreux qu'à l'ordinaire à l'heure de pointe de la matinée. Les banlieusards, qui avaient perdu l'habitude de la neige et de la glace, ont patiné de leur mieux jusqu'à leur travail dans la métropole. La plupart des accidents n'ont été cependant que de légers accrochages. Même le plus sérieux, impliquant sept voitures sur l'autoroute Bonaventure, n'a causé aucune blessure.

AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francs

● Deux vols importants en partie éclaircis... et une arrestation en marge d'un de ces vols. page 5

● Nouvelle série de cours de photographie. page 5

● Le premier ministre Trudeau décline l'invitation du Conseil national Lacordaire de participer à la cérémonie d'inauguration de la Semaine nationale de la sobriété. page 5

pages	pages
Comiques 24-25	Mot perdu 15
Décès et funérailles ... 26	Politique fédérale 8
Éditorial 6	Politique provinciale 15
Féminines 9-10-11	Radio, TV et arts 22-23
Finance 12	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Horoscope 26	Sports 17-18-19-20
Mots croisés 25	



Tu peux commander n'importe quel chéri à condition que le prix ne soit pas supérieur à 25 cents. (Annonces classées pages 24-25-26)

SHERBROOKE, JEUDI, 23 OCTOBRE 1969

Lac-Mégantic: 1ère neige de l'année

LAC-MEGANTIC, (GD). — La première neige est tombée hier sur la région de Lac-Mégantic. On l'attendait depuis quelques jours, étant donné qu'un temps frais et humide prévalait dans le secteur.

Les étudiants de la faculté d'Administration de Sherbrooke valent ceux des universités américaines

SHERBROOKE — Les étudiants de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke valent ceux de n'importe quelle université américaine. Cette affirmation, c'est le doyen de la faculté, M. Michel Cloutier, qui l'a faite alors qu'il prononçait une conférence devant les membres du club Richelieu de Sherbrooke.

Windsor en bref...

WINDSOR, (JA) — Le club Copains des Neiges Inc. de Windsor tiendra une autre séance d'entraînement pré-séance, dimanche matin à 9 h. 30, au terrain de l'OTJ.



M. Michel Cloutier

Université à l'effet qu'ils se tenaient souvent trop éloignés de l'industrie et du marché du travail, M. Cloutier a expliqué que cette affirmation n'était pas vraie dans le cas de Sherbrooke.

Danville en bref...

DANVILLE, (PB) — La Fédération des œuvres, section de Danville, a tenu au sous-sol de l'église Ste-Augustine, sa première réunion pour cet automne, sous la présidence de M. Paul-Emile Pomerleau et du Rev. Linton Westman.

Asbestos en bref...

ASBESTOS, (MV) — Le constable Gérard Carignan était hier des plus heureux... ça se comprend, son épouse vient de donner naissance à un joli petit poupon... Un gros garçon de 8 livres...

Danville en bref...

DANVILLE, (PB) — La Fédération des œuvres, section de Danville, a tenu au sous-sol de l'église Ste-Augustine, sa première réunion pour cet automne, sous la présidence de M. Paul-Emile Pomerleau et du Rev. Linton Westman.

Asbestos en bref...

ASBESTOS, (MV) — Le constable Gérard Carignan était hier des plus heureux... ça se comprend, son épouse vient de donner naissance à un joli petit poupon... Un gros garçon de 8 livres...

Danville en bref...

DANVILLE, (PB) — La Fédération des œuvres, section de Danville, a tenu au sous-sol de l'église Ste-Augustine, sa première réunion pour cet automne, sous la présidence de M. Paul-Emile Pomerleau et du Rev. Linton Westman.



Bill Hanno, du YMCA-YWCA de Sherbrooke, était l'invité d'honneur à une soirée d'information sur les drogues, au club Optimiste de Lennoxville.

Les trois conseillers sortant élus par acclamation à Asbestos ?

ASBESTOS, (MV) — La mise en nomination en marge du prochain terme de conseillers de la ville d'Asbestos aura lieu samedi de midi à 2 heures de l'après-midi.

36 associations diverses élisent les membres de la nouvelle Commission des loisirs à Asbestos

ASBESTOS, (MV) — C'est mardi soir à la salle de l'hôtel de ville que quelques 36 associations d'ordre culturel, artistique, so-



M. Roy-R. Monahan

M. Roy-R. Monahan, maire du canton de Sipton, a accepté d'être à nouveau candidat à ce poste après avoir reçu une délégation qui lui a fait une demande en ce sens.

Visite du gouverneur des Lions à Windsor

WINDSOR, (JA) — Le club des Lions de Windsor recevra lundi soir la visite de son gouverneur M. Yvon Goulet, de St-Jean.

Premiers accidents de la saison dus à la chaussée glissante...

SHERBROOKE — Les accidents de la circulation ont fait quelques blessés, hier, à Sherbrooke et dans la région.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — On déplore à Courcelles le décès de M. Ulric Fortin... le défunt qui était âgé de 64 ans avait été pendant de nombreuses années secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Courcelles...

M. Léonce Fortier: président de la ligue de ballon-volant

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Léonce Fortier a été élu à la présidence de la ligue masculine de ballon-volant qui évolue au gymnase du Centre de loisirs Mgr Bonin tous les mercredis soirs, à compter de 7h.30 p.m.

Automobiliste légèrement blessé dans une collision route 28

LAC-MEGANTIC, (GD) — Un automobiliste a subi de légères blessures dans une collision survenue vers 8h.30 hier matin, sur la route 28, entre St-Evariste et La Guadeloupe.

Advertisement for Quasar Motorola TV Service featuring various television models and contact information for Marcel Viens TV Service in Windsor.

Un règlement du conflit à la Chemcell pourrait intervenir dans les 48 heures

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Les 1.600 grévistes prendront un vote aujourd'hui ou demain sur les dernières offres patronales. C'est ce qu'a révélé hier après-midi, M. Gérard Boisclair, porte-parole officiel des syndiqués de la Chemcell. M. Boisclair a précisé que les grévistes devaient se rassembler hier soir, au théâtre Rivière, pour prendre connaissance des dernières offres patronales.

Toutefois, aucun vote sur le retour au travail ou le prolongement de la grève ne pouvait être pris hier soir par les syndiqués. M. Boisclair a en effet affirmé que le syndicat devait attendre au moins 48 heures après la présentation de la dernière offre patronale pour demander aux syndiqués de se prononcer pour ou contre.

Par ailleurs, M. Boisclair a ajouté qu'il est possible que, grâce à une résolution spéciale, cette période d'attente de 48 heures soit réduite à 24 heures, ce qui permettrait aux syndiqués de se prononcer aujourd'hui sur la dernière offre de la compagnie.

On sait que les employés de la Chemcell sont en grève depuis le 11 octobre dernier, par suite du débrayage d'environ 600 syndiqués et du lock out de la compagnie.



REMISE DES PAYES — Les grévistes de la Chemcell ont reçu hier leur salaire pour leur dernière semaine de travail, à la barrière du boulevard St-Joseph, en face de la Chemcell. Pour obtenir leur salaire, les grévistes devaient s'identifier au moyen d'une carte fournie par la compagnie. Même sous la neige, la majorité des grévistes se sont rendus à l'invitation de la compagnie pour renflouer leurs finances. (Photo La Tribune, Drummondville)

Vendredi dernier, soit le 17 octobre, les grévistes ont consenti à laisser traverser leur ligne de piquetage par les quelque 600 employés de bureaux de la Chemcell qui ne font pas partie de leur syndicat.

Ce compromis avait été demandé par la compagnie comme condition préalable à la reprise des négociations. Dès que les employés de bureaux ont pu franchir les lignes de piquetage, les négociations ont repris et se sont poursuivies jusqu'à hier matin.

Salaire

Hier, les grévistes ont pu obtenir leur salaire de leur dernière semaine de travail, grâce au compromis qui a permis aux employés de bureau du service de la paye de préparer et de distribuer les salaires aux grévistes. Cette distribution a réchauffé le coeur de plusieurs grévistes, en dépit de la température maussade.

En plus de recevoir de l'argent, les grévistes étaient conviés à une réunion à huis clos, hier soir, pour prendre connaissance des offres patronales.

Le porte-parole officiel des négociations a affirmé, hier après-midi, que les syndiqués aspiraient à un règlement du conflit et qu'une décision en ce sens sera probablement prise cet après-midi ou, au plus tard, demain après-midi.

\$250,000 pour l'organisation de bibliothèques à la régionale

DRUMMONDVILLE, (DGP) — La commission scolaire régionale St-François recevra, d'ici trois ans, près de \$250,000 pour l'organisation de ses bibliothèques au secondaire.

Le directeur général a précisé aux commissaires que le ministère de l'Éducation versera, en subvention, une somme de \$30 par élève pendant trois ans, pour l'organisation des bibliothèques.

C'est donc dire, de conclure M. Bédard, que la commission scolaire régionale St-François recevra environ \$250,000.

La rue Cockburn et le boulevard St-Joseph ne seront pas illuminés durant la période des Fêtes

DRUMMONDVILLE, (AP) — Le boulevard St-Joseph et la rue Cockburn ne seront pas illuminés durant la période des fêtes, cette année. La Jeune chambre de Drummondville, avec une autre personne du même nom, et qui a comparu en cour, la semaine dernière.

Les rues qui seront illuminées sont Hériot, Lindsay, Lowring et Marchand. Le contrat a été signé avec la compagnie Noël Arts.

Me Biron souligne que ces décorations seront permanentes et qu'elles seront tout aussi attrayantes le jour que le soir.

Ne pas confondre

DRUMMONDVILLE, (AR) — Nos lecteurs sont priés de ne pas confondre M. Jacques Bousquet, résident au 125 de la 11e Avenue, à Drummondville, avec une autre personne du même nom, et qui a comparu en cour, la semaine dernière.

De plus, chaque rue bénéficiera d'un thème particulier. Il est également possible d'améliorer chaque année l'aspect des décorations.

La Jeune chambre et la cité de Drummondville défraient, à moitié-moitié, le coût du contrat. La Jeune chambre contacte les commerçants de la ville et charge, au prorata du nombre de participants, la moitié du coût.

Enquête du coroner remise

DRUMMONDVILLE, (AP) — L'enquête du coroner, qui devait avoir lieu en rapport avec la mort du jeune Michel Houle, de Notre-Dame du Bon

Conseil, a été remise à une date ultérieure indéterminée.

L'enquête a été remise parce que le témoin principal, la sœur de la victime, Johanne Houle, est encore à l'hôpital.

Chronique scolaire

DRUMMONDVILLE, (DGP) — En l'absence de M. Robert Ouimet, c'est M. Bernard Messier qui a présidé les débats de la dernière assemblée régulière de la commission scolaire régionale St-François.

Un comité formé de trois représentants de la régionale rencontrera chacun des concessionnaires de cafétérias pour discuter d'un contrat.

La régionale St-François tentera de régler le différent qui l'oppose à Antonin Bilodeau en offrant un montant forfaitaire. Si le différent ne peut être réglé hors cour, la régionale soumettra le cas à un tribunal d'arbitrage.

Les commissaires, par l'entremise de M. Louis-Philippe Bédard, ont loué le travail du personnel de l'agence Concorde, lors de la manifestation étudiante qui eut lieu en face de l'école St-Frédéric.

Les commissaires ont décidé que le traitement du directeur général serait le salaire maximum alloué par la convention des principaux. M. Louis-Philippe Bédard a remercié les commissaires de leur décision.

M. Marcel Proulx, commissaire, a proposé que la commission scolaire régionale St-François verse, sans condition, une somme de \$100 à l'Association des parents de l'enfance inadaptée. Cette proposition a été endossée par tous les commissaires.

Les prévisions budgétaires de la commission scolaire régionale St-François, qui se chiffrent à \$7.333.314, ont été acceptées sans correction par les commissaires. La proposition en ce sens fut faite par M. Bernard Messier, qui agissait comme président.

Les deux femmes qui travaillent au service de la pastorale, en compagnie des aumôniers, la révérende sœur Audelet et Mme D. oust, recevront un traitement annuel de \$5.000. Cette décision émane du comité du budget.

M. Louis Marchand a été engagé comme directeur des cours de l'éducation permanente à l'école Marie-de-la-Présentation. Cet engagement a été ratifié par les commissaires, à la suite de la recommandation du bureau de l'enseignement.

Les commissaires ont ratifié la dernière étape de l'intégration de l'école Paul Rousseau au école des Métiers.

Les délégués des conseils scolaires sous la juridiction de la commission scolaire régionale St-François ont félicité M. Jean Couture pour l'excellence de la présentation du budget.

M. Gérard Bergeron a proposé que la commission s'acquitte d'un compte de \$885.75. Ce compte est dû à la firme Saint-Pierre, Bertrand, Charron et Savoie, qui a effectué les travaux de drainage à l'école Paul Rousseau.

Nouvel organisme à Drummondville: un Comité d'information politique

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un nouvel organisme vient de voir le jour à Drummondville. Il s'agit d'un Comité d'information politique, formé par un groupe de résidents de Drummondville.

Ce groupement, sans allégeance politique, a pour but d'organiser des rencontres et des conférences, afin de permettre à la population de se renseigner sur différents sujets, tant politiques qu'économiques, sociaux, culturels ou autres.

Le nouveau Comité d'information politique tiendra au moins cinq grandes activités au cours de la prochaine année, selon les projets qui viennent d'être élaborés.

A. Saumier

Campagne éclair de la Croix-Rouge ce soir

DRUMMONDVILLE, (AR) — Bien qu'elle ait été ouverte officiellement lundi dernier, au cours d'une brève cérémonie tenue à l'hôtel de ville, c'est ce soir que se déroulera, aux portes des différents foyers de la région, la campagne éclair de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section de Drummondville. La campagne de la Croix-Rouge, cette année, vise un objectif total de \$7.000 dont \$1.500 pour la section des commerces, un montant identique pour les industries, \$300 chez les professionnels, et \$2.750 pour la campagne éclair du porte à porte.

Les hôtels et restaurants, pour leur part, ont un objectif de \$200, tandis que l'objectif des autres municipalités du comté a été fixé à \$700.

C'est avec le concours des membres des différents clubs sociaux et de services de Drummondville que se déroulera, dès ce soir, la campagne éclair du porte à porte.

A cette occasion, le territoire a été divisé comme suit: Drummondville-Ouest, club Richelieu, objectif \$350; St-Frédéric, club Kiwanis, objectif \$350; St-Pierre, Légion Canadienne, objectif \$300; Pie-X, club Optimiste, objectif \$300; St-Joseph, Voyageurs de commerce, \$250; St-Jean-Baptiste, club Rotary, \$250; Ste-Thérèse, Chevaliers de Colomb, \$350; St-Philippe, club Aramis, \$200; Drummondville-Sud, hommes d'affaires de Drummondville-Sud et club Lions, \$200 chacun.

De plus, les différentes municipalités du comté seront sollicitées au cours de cette campagne éclair.

Campagne de la pomme d'or du Kiwanis: un demi-succès

DRUMMONDVILLE, (AP) — La campagne de la pomme d'or du club Kiwanis de Drummondville n'a pas donné les résultats escomptés. Les Kiwaniens ont recueilli un peu plus de \$3.500 net, sur un objectif de \$8.500.

Le rapport sur les résultats de la campagne a été divulgué hier midi par le président du comité de la pomme, M. Pierre-Paul Pion, au cours du dîner hebdomadaire de ce club de service.

Il reste encore pour \$500 à entrer environ, selon M. Pion. La campagne pour les oeuvres du Kiwanis a rapporté \$5.400. Un fois les dépenses nécessaires à la réalisation de cette campagne enlevées, il reste pour les oeuvres Kiwaniennes, un peu plus de \$3.500.

Les activités para-scolaires à Marie-de-la-Présentation

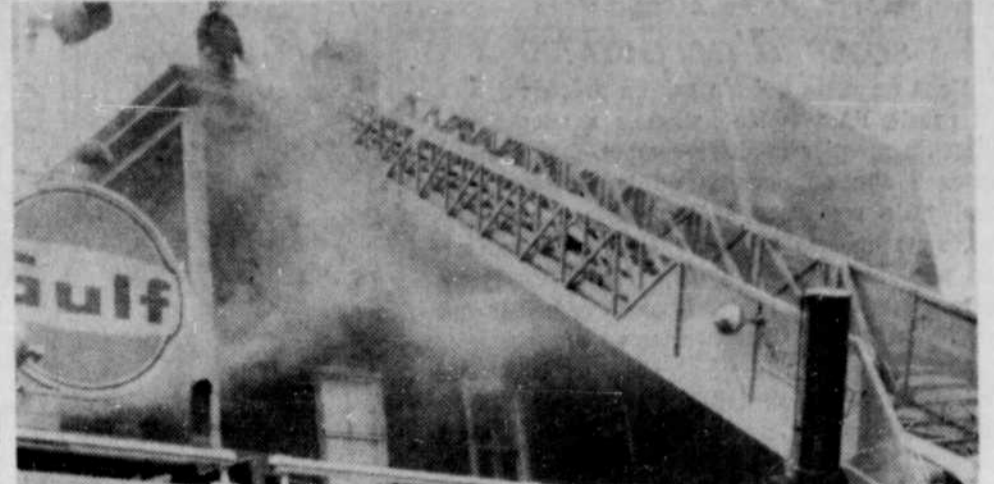
DRUMMONDVILLE, (DGP) — Dans le cadre du thème de la pastorale scolaire "découvrir pour mieux partager", une soixantaine d'étudiants se sont rencontrés pour mettre sur pied les activités para-scolaires. Quelques professeurs et la direction de l'école Marie-de-la-Présentation ont assisté à cette rencontre et ont assuré leur collaboration aux étudiants.

Au moins une dizaine de mouvements seront au service des étudiants de l'école, notamment les Jeunes du Monde, des équipes de folklore, de liturgie et un conseil étudiant.

que les conférenciers ne soient pas encore connus, non plus que les dates précises des rencontres, on traitera, entre autres, des sujets suivants:

- Lors de la deuxième soirée, une étude sera faite sur les perspectives industrielles et l'intégration des différents services. Cette soirée sera organisée en collaboration avec la participation d'un panel groupant des représentants des autorités fédérale, provinciale et municipales.
- La troisième rencontre traitera du textile.
- La quatrième soirée aura comme sujet la francophonie ou encore l'agriculture.
- Finalement, la cinquième des soirées aura comme sujet: le Canada en l'an 2000.

Les organisateurs désirent également inviter toutes les personnes qui désirent se joindre à ce Comité, à la faire des la prochaine rencontre.



L'ECHELLE MAGIRUS a, une fois de plus cette année, servi aux pompiers de Drummondville, hier midi. L'utilisation de cette échelle a permis aux sapeurs de localiser le foyer d'incendie plus rapidement. (Photo La Tribune, Drummondville)

18 personnes sans abri à la suite d'un incendie

DRUMMONDVILLE, (AP) — Un incendie a jeté sur le pavé 18 personnes, hier matin, sur la rue St-Georges, à Drummondville. Les dommages matériels s'élevaient à plus de \$15.000. Personne n'a été blessé, et tous les occupants des six logements endommagés ont pu être évacués à temps.

Les six familles délogées sont celles de MM. Isidore Dionne, Clovis Neveu, Hylas Mace, Edgar Lanoie, Martel et Leclerc. Ces personnes habitent l'immeuble du 172 de la rue St-Georges.

L'incendie se serait déclaré, selon les commentaires d'un locataire rencontré sur les lieux, dans un septième logement inoccupé. On ignore la cause du sinistre.

Les sapeurs de Drummondville, plus de 25, sous les ordres du directeur Conrad Proulx, ont lutté pendant deux heures avant de maîtriser le feu.

Le foyer d'incendie a été difficile à localiser dans les plafonds. Les dommages les plus considérables ont été faits dans le logement de M. Isidore Martel, au deuxième étage. L'eau et la fumée ont également causé de lourds dommages.

L'alerte a été donnée à 9h45, hier matin, et les pompiers ont regagné la caserne vers midi.

Un locataire a confié au journaliste de La Tribune que M. Hylas Mace a vécu avec sa famille pendant plus de 40 ans dans cette maison. Il est entré au troisième étage et a graduellement déménagé au deuxième et au premier au fil des années. Il se retrouve finalement sur le pavé.

La maison est la propriété de M. Aquilla Provencher, du 166 de la rue St-Georges, à Drummondville.



LOGEMENT A LOUER — L'écriteau "logement à louer" n'avait plus de sens sur la maison en flammes. Le sapeur qui se penche au-dessus de la rampe semble se poser la question. (Photo La Tribune, Drummondville)

Quasar

MOTOROLA

TV-COULEUR - STEREO - RADIOS - PHONOS
TELE-COULEUR

LES MINICIRCUITS
INTERCHANGEABLES
ENTIEREMENT TRANSISTORISES DU "MECANISME"

MODELE CONSOLE
Meuble-bahut à roulettes de style américain, première époque. Fini érable vernis brulé, disponible avec commande électronique silencieuse.

TELECOULEUR AVEC
LE MECANISME
DANS UN TIROIR

ont des éléments conçus pour ne pas griller à la façon des lampes. En cas de nécessité, le châssis du "mécanisme" dans un tiroir" glisse en avant pour donner accès aux panneaux individuels. On peut alors brancher un minicircuit de rechange entièrement transistorisé.

Hâtez-vous de venir voir les QUASAR MOTOROLA 70, chez votre distributeur de confiance pour Drummondville et la région. Le choix est grand, la qualité prime, les prix sont bons. Venez en toute confiance effectuer un placement dont vous serez fiers pour des années à venir.

QUALITÉ
SERVICE

THIBEAULT
Électronique Ltée

VENTE
RÉPARATION

190, rue Lindsay

DRUMMONDVILLE

Tél.: 478-4633



PREVENTION — Le club Rotary a pris conscience de la nécessité de la prévention, lors de son dernier dîner-couserie, à l'occasion duquel cette photo fut prise. On peut reconnaître, ci-haut, de gauche à droite, M. Roger Parenteau, maire de Drummondville-Sud, M. Aimé Bélier, chef de police et pompiers de Drummondville-Sud, M. Conrad Proulx, directeur de la protection à Drummondville, M. Alonzo Malouin, président du Rotary ainsi que M. Philippe Bernier, maire de la Cité de Drummondville. (Photo La Tribune, Drummondville)

Sensibiliser le public au danger du feu: importance de la prévention

DRUMMONDVILLE, (AR). — Le Service des incendies à Drummondville attache une très grande importance aux problèmes de prévention, afin de sensibiliser le public au danger du feu.

C'est ce qu'a déclaré M. Conrad Proulx, directeur du Service de la police et des incendies de la cité de Drummondville, lors du dernier dîner-couserie du club Rotary, dîner où le directeur Proulx était le conférencier invité.

Selon le directeur Proulx, la négligence, l'insouciance et l'ignorance sont la cause de nombreux incendies, et l'éducation du public est primordiale en matière de prévention. Il ajoutait également qu'aucune loi ne peut produire un enseignement efficace.

si la population méconnaît ce fléau.

Le directeur Proulx a également précisé que, lorsqu'on parle de prévention des incendies, on doit également envisager la qualité et la rentabilité de l'équipement et du matériel, puisque, lorsqu'un groupe de pompiers est bien équipé, son intervention rapide réduit les dégâts matériels, mais que le problème est de rentabiliser ce matériel, dont le coût d'achat est très élevé et l'utilisation irrégulière, ce qui demande une planification. Il ajoutait qu'à Drummondville, les véhicules à incendie ont une moyenne d'âge d'environ 16 ans.

Le directeur Proulx a également déclaré qu'à Drummondville, à cause de la situation géographique de la ci-

Début du procès de cinq motards de Montréal inculpés d'un vol de \$1,500 en marchandises: témoins hostiles

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le début des procès expéditifs de 5 motards de la Métropole, inculpés d'un vol par effraction commis dans la nuit du 11 au 12 mai 1968, au magasin de meubles de M. Paul Paris, de St-Nicéphore, a eu lieu hier matin, à Drummondville, et en cette première journée d'audition, 2 témoins de la Couronne ont été déclarés hostiles, par la Cour.

Il s'agit de deux présumés complices de Pierre Burelle, dans la cause de qui la Couronne avait choisi de procéder en débutant hier matin. Burelle, tout comme Robert Maurice, Guy Dupuis, Michel Proulx et Michel Assé sont co-accusés dans ces procès, alors que la couronne tente d'établir leur participation à ce vol par effraction qui aurait rapporté à leurs auteurs des marchandises diverses: radio, téléviseurs, stéréo, enregistres, etc., pour une valeur de \$1,496.75, au prix du manufacturier.

tant celles qui se seraient partagées la marchandise.

Témoins hostiles

Les deux témoins suivants présentés par la Couronne ont été déclarés hostiles, au cours de leur témoignage et la Couronne a obtenu la permission de verser aux dossiers les déclarations écrites faites à deux policiers et relatant les faits et gestes de la nuit du vol, ainsi que la journée suivante à Montréal.

Robert Maurice, pour sa part qui témoignait avec la protection de la Cour, a avoué avoir fait à la police, les allégations comprises dans les déclarations signées de sa main, mais a nié catégoriquement les faits avoués, en précisant qu'il avait signé la déclaration sous intimidation et "crauté mentale" de la part des policiers, afin de pouvoir être libre et ne pas perdre son travail, comme commis des postes à Montréal.

Les deux policiers cités à la barre ont cependant déclaré que les déclarations du témoin avaient été faites librement,

La déclaration écrite d'un témoin déclaré hostile peut-elle être incriminatoire?

DRUMMONDVILLE, (AR) — Même versées au dossier, les déclarations écrites de deux présumés complices, déclarés hostiles par la suite, lors de leur témoignage en Cour, peuvent-elles servir de preuve incriminatoire ou servent-elles seulement à annuler le dernier témoignage rendu par le témoin?

C'est cette question que doit élucider le juge Germain Lacourcière, juge de la Cour des sessions de la paix, du district de Drummond, ce matin, alors que se terminera le procès expéditif de Pierre Burelle, inculpé de vol par effraction.

Le juge Lacourcière s'est posé cette question, hier après-midi, à la clôture de la preuve de la Couronne et de la défense, preuves au cours desquelles deux des témoins ont été déclarés hostiles.

Le juge Lacourcière rendra sa décision ce matin tout en fixant la date du jugement qu'il doit rendre dans cette cause. C'est également ce matin que débutera, au palais de justice de Drummondville, le procès expéditif de Robert Maurice, un motard de 21 ans, de Montréal, co-accusé en marge du même vol par effraction.

Incrimination

Le premier témoin de la

Congrès des Lacordaire: davantage la modération que l'abstinence totale

VICTORIAVILLE, (ML) — Le congrès diocésain du mouvement Lacordaire du diocèse de Nicolet vient de se tenir à Nicolet même.

Après la lecture du rapport financier, qui montrait un léger déficit, M. Laurier Gardner, vice-président national, a commenté le thème de l'année: "vivre en son temps".

Parlant de l'immense difficulté de vivre en 1969, l'orateur a expliqué la baisse des

effectifs du mouvement en ces temps: "de nos jours, a-t-il dit, l'alcool n'est plus dénié comme un vice, une plaie sociale, une tare de famille".

"On prêche davantage la modération que l'abstinence totale. Le verre est devenu un principe de modération. Aussi, il serait souhaitable que le mouvement élargisse ses cadres et intègre dans ses rangs des hommes et des femmes qui s'adonnent raisonnablement à la boisson sans jamais en faire d'abus".

"Vivre en son temps, c'est vivre sobriement, soit par l'abstinence, soit par la modération". Par la suite, M. Georges, invite-mystère, ancien alcoolique, après avoir raconté ses débâcles causées par l'alcool, a insisté sur le côté médical de l'alcoolisme, maladie qui ne se guérit pas par les blâmes ou le scrupule, mais par l'amour et la compréhension.

"L'alcoolique a besoin de la



SEMAINE DE LA SOBRIÉTÉ — M. Benoit Leclerc, responsable de la Semaine de la sobriété, alors qu'il s'adresse aux membres Lacordaire du diocèse de Nicolet. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Présentation des duchesses du carnaval Aramis le 25

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Le prochain congrès provincial des clubs Aramis aura lieu à Drummondville, les 22 et 23 novembre 1969. Les assises seront sous le patronage du conseil no 1.

Actuellement, les membres Aramis de Drummondville travaillent fébrilement à la préparation des assises de ce congrès.

En outre, le club Aramis de Drummondville a l'intention de continuer d'organiser le carnaval d'hiver. A cet effet, les duchesses du carnaval d'hiver Aramis seront présentées à la population et aux journalistes samedi le 23 octobre, à la salle de la Légion canadienne.

Les organisateurs du congrès profiteront de cette occasion pour dévoiler les grandes lignes du programme, ainsi que les différents sujets qui seront débattus lors des assises.

L'école de natation ouverte cet hiver

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — La saison froide n'empêchera pas l'École de natation de Princeville de poursuivre ses activités. En effet, des dispositions ont été prises pour que des cours soient donnés cet hiver. Les séances pratiques auront lieu à la piscine intérieure de l'hôtel Manoir. Un instructeur qualifié, diplômé de la Croix-Rouge, sera à l'ouverture auprès des intéressés. Initiation et perfectionnement sont au programme des cours qui comprennent 12 séances chacun. Plusieurs séries seront organisées si le nombre des élèves, jeunes et adultes des deux sexes, le justifie. Les inscriptions sont acceptées immédiatement par Mlle Suzanne St-Hilaire, tél.: 364-5255. Mlle St-Hilaire est à la disposition de tous pour les renseignements sur l'École de natation de Princeville.

Spectacle des Fantaisistes au Centre culturel samedi

DRUMMONDVILLE, (AP) — Un groupe de dix chanteurs viendra "occuper" la scène du Centre culturel de Drummondville et contentera la chanson vide de sens, samedi soir, le 25 octobre.

Les Fantaisistes de Québec chanteront et mimeront, avec beaucoup de sensibilité et d'humour, les Vigneault, Léveillé, Ferrat, Bécand, Aufray et beaucoup d'autres, tant dans la chanson populaire, la comédie musicale américaine que les refrains poétiques et folkloriques.

Réunis en octobre 1962, ces dix gars chantent depuis sous le nom de Les Fantaisistes, Tour à tour, ils interprètent la poésie, l'amour, l'humour, la passion, la malice, le tragique et le comique, en espérant éveiller au cœur de chacun un peu de cette joie simple et profonde qu'est la vie.

Par train, autobus, avion ou bateau, et le plus souvent avec "Dudule", la camionnette de la compagnie, ils parcourent tout le Canada.

Délégués à Ottawa pour les fêtes du Centenaire de la Confédération, là où beaucoup d'artistes se sont désistés, ils ont fait rire la première dame d'Angleterre en participant à une émission télévisée du réseau canadien.

Grâce à une entente entre la direction du Centre culturel et le ministère des Affaires culturelles du Québec, le spectacle de qualité qu'offrent les Fantaisistes sera présenté à prix populaires. Les membres seront admis gratuitement.

Les spectateurs pourront également admirer une magnifique exposition de peintures miniatures de l'artiste québécois Matto. Plus de 40 toiles, dont quelques-unes ne dépassent pas plus d'un pouce carré, seront exposées dans le hall d'entrée du Centre culturel.

L'auteur M. Matto, de St-Bruno, sera sur place pour rencontrer la population de la région de Drummondville.

"Encore cinq minutes"

Le Théâtre populaire du Québec présentera ce soir, au Centre culturel de Drummondville, la pièce de l'auteur québécois Françoise Loranger, intitulée "Encore cinq minutes".

La distribution de cette pièce de théâtre comprend Jean Duceppe, Marjolaine Hébert, Francine Ruel et André Carrier.

L'exposition de peintures sera également ouverte ce soir et l'artiste Matto sera présent pour expliquer son oeuvre.

Nouvelle présidente du club 4H féminin d'Acton Vale: Mlle Suzanne Gauthier

ACTON VALE, (DNC) — Le Club 4H féminin d'Acton Vale a repris ses activités, et une nouvelle présidente a été élue pour le terme 1969-70. Il s'agit de Mlle Suzanne Gauthier qui avec l'aide de la responsable du mouvement, Mlle Micheline Gauthier, dirigera les activités de cet organisme pour les dix prochains mois.

Le conseil 4H se compose, en outre, de Mlle Raymonde Gosselin, vice-présidente, Mlle Louise Gauthier, secrétaire, Mlle Diane Côté, assistante-secrétaire et Mlle Marie-Paule Fugère, aide 4H. L'assistante-responsable sera Mlle Louise Gauthier et l'aumônier, 1—Mlle L. Gagnon; 2—Mlle Les chefs de groupe sont: Mlle Lorraine Gagnon; 2—Mlle

A L'AFFICHE THEATRE MYRA

RICHMOND

CE SOIR, VENDREDI, SAMEDI

à l'occasion de l'ouverture officielle

DONAT CLOUTIER, prop.

"JE VEUX VIVRE, ÊTRE LIBRE"

Valérie

Tendre/sensualité

Avec DANIEL DUMET DENIS HEROUX GUY GODIN

Un film de

AU MEME 'RAYONS INFERNALS'

PROGRAMME

Film de circonstance

OUVERT:

6h 30 p.m. à minuit;

Samedi, 25 oct., à minuit;

"Midnight Show"

BIENVENUE A TOUS

LE CLUB DE COURSES DE SHERBROOKE INC.

présente

L'AMBLE

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

(5 milles)

BOURSE \$1,000.

DIMANCHE APRES-MIDI, à 2 heures

10 COURSES SOUS HARNAIS

AU TERRAIN DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Président: Robert "Bob" Gaudreau

Directeur général et trésorier: Charles Connors

Secrétaire: Len O'Donnell

PREVALEZ-VOUS

DE L'OFFRE QUI VOUS EST FAITE PAR

LA TRIBUNE

EN DECOUPANT LE COUPON CI-CONTRE:

Sur présentation de ce coupon, vous serez admis aux courses pour seulement.....

50c

au lieu du prix régulier de

\$1.25

SOIRÉE: HOMELITE

MOTO-SKI

VENREDI, 24 OCT. à 8h.00 p.m.

TIRAGE d'une scie-chaine HOMELITE

MOTO-SKI

Nombreux prix de présence. Un goûter sera servi.

MAURIS AUTOMOBILES Ltée

292 est, rue Principale — COATICOOK — 849-2767

Stéréos 1970

ELECTROHOME



Le "Lynbrook" stéréo console
AM-FM-FM stéréo Ch. \$499

Excellence des sons caractérise cet appareil de Electrohome.

- Stéréo Solid State. Système sonore avec haut-parleur ovale multiple.
- Tourne-disque automatique "Dual 1210" avec contrôle anti-parasite de l'aiguille.
- Arrêt automatique de l'amplificateur.
- Tableau de contrôle du haut-parleur.
- Prise d'entrée et de sortie pour magnétophone.
- Sorties extérieures pour 2 haut-parleurs satellites ou 2 extensions. Prise pour écouteur.
- Meuble élégant de style contemporain de Deilcraft en bois fini noyer naturel.
- Dimensions approximatives: 60" x 18" x 26". (125 watts)
- Avec table pour magnétophone-cassette \$599.

Stéréo AM/FM Electrohome

MODELE MADEIRA

MEUBLE D'UNE BEAUTE CONSTANTE

Stéréo clair comme du cristal avec élégant cabinet. Electrohome vous offre un beau choix de meubles. Adaptez le style espagnol avec le chef-d'œuvre stéréo Madeira. Ou le style de meuble décoratif d'Italie avec le Sorrento d'une élégance durable. Chaque appareil possède un châssis tout transistors de 80 watts, un superbe tourne-disques et un système de haut-parleurs parfaitement équilibrés. Système sonore Satellite exclusif à Electrohome. Environnement 1, contrôles à distance et magnétophone Electrohome à cassette. Table tournante Dual 1210, cartouche philharmonique, système de haut-parleurs: 2 de 10", 4 de 3 1/2". Cabinet Deilcraft en chêne d'automne. 44" de large, 28" de haut, 16 1/4" de profondeur.



PRIX SPECIAL

CASSETTE STD11



Facultative
sur tous
les modèles

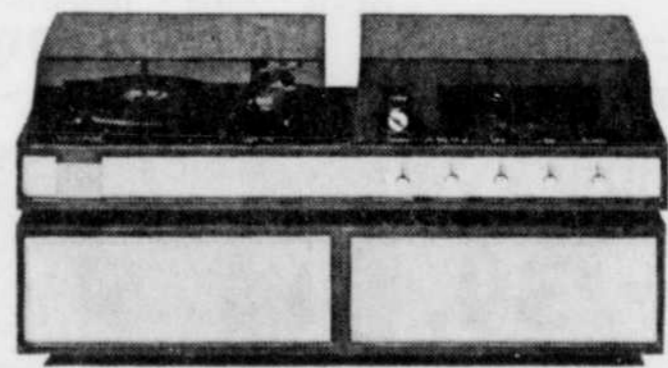
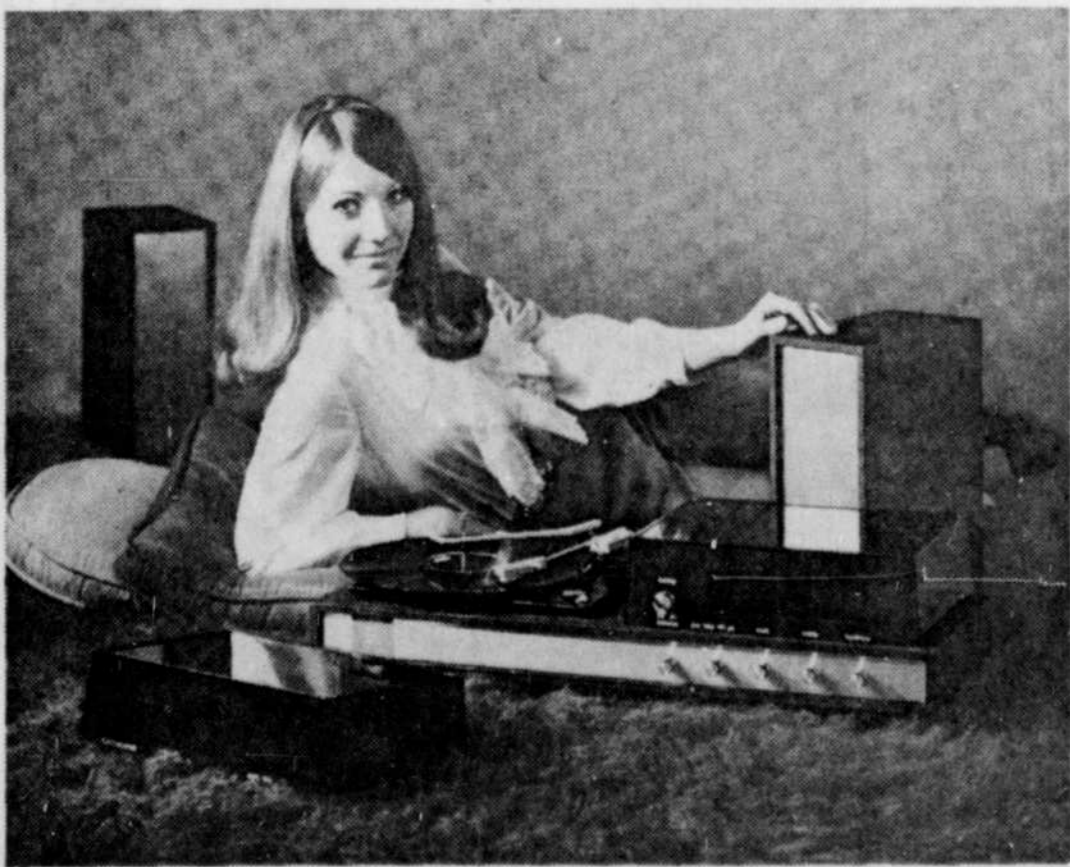
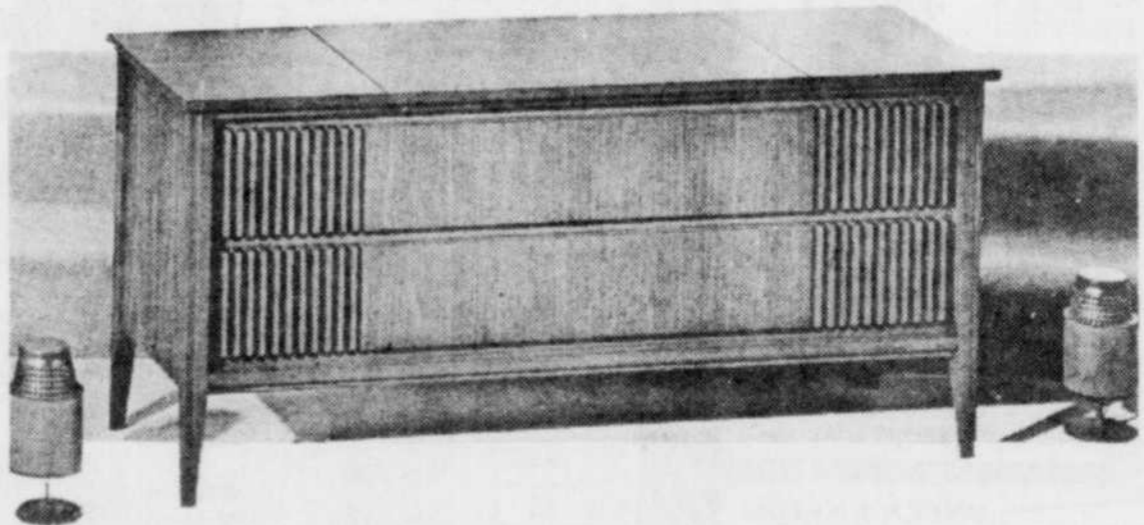
Collection "HALLMARK"

CHOISISSEZ PARI MI CE QU'IL Y A DE MIEUX AU MONDE

Des meubles aux styles attrayants et une puissance musicale à semi-conducteurs, voilà ce que vous offrent les ingénieurs en stéréophonie les plus expérimentés au Canada. Et leurs produits sont appuyés par les plus importants laboratoires d'acoustique au pays. Le "Tampico" vous offre l'apparence super simple d'aujourd'hui avec le tourne-disque dans le vent —

Tampico

Tourne-disque Dual 1210. Tête statique 207D. Système de 4 haut-parleurs de 9" x 6". Meuble Deilcraft à fini noyer naturel ou teck huilé. Largeur 56 3/4", hauteur 26", profondeur 18". (80 watts).



Une MERVEILLE

le 850

... pour seulement **\$199⁵⁰**

Un appareil AM-FM-FMS. phono avec AFC; 30" x 10 1/2" x 7"; prises pour magnétophone.

Le 850 peut se disposer comme dans l'illustration ci-dessus ou celle ci-contre.

VENDEUR AUTORISE

ELECTROHOME

LANGLAIS & FRERES INC.

TELEVISION

1345, rue Joques - DRUMMONDVILLE-SUD, Qué. - 472-3169

Stéréos 1970

ELECTROHOME



Le "Lynbrook" stéréo console
AM-FM-FM stéréo ch. **\$499**

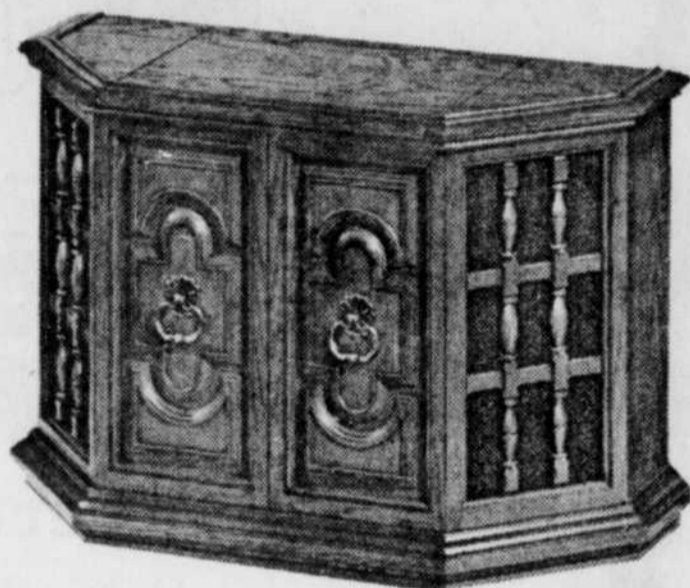
- Excellence des sons caractérise cet appareil de Electrohome.
- Stéréo Solid State. Système sonore avec haut-parleur avale multiple.
 - Tourne-disque automatique "Dual 1210" avec contrôle anti-parasite de l'aiguille.
 - Arrêt automatique de l'amplificateur.
 - Tableau de contrôle du haut-parleur.
 - Prise d'entrée et de sortie pour magnétophone.
 - Sorties extérieures pour 2 haut-parleurs satellites ou 2 extensions. Prise pour écouteur.
 - Meuble élégant de style contemporain de Deilcraft en bois fini noyer naturel.
 - Dimensions approximatives: 60" x 18" x 26". (125 watts)
- Avec table pour magnétophone-cassette \$599.

Stéréo AM/FM Electrohome

MODELE MADEIRA

MEUBLE D'UNE BEAUTE CONSTANTE

Stéréo clair comme du cristal avec élégant cabinet. Electrohome vous offre un beau choix de meubles. Adaptez le style espagnol avec le chef-d'oeuvre stéréo Madeira. Ou le style de meuble décoratif d'Italie avec le Sorrento d'une élégance durable. Chaque appareil possède un châssis tout transistors de 80 watts, un superbe tourne-disques et un système de haut-parleurs parfaitement équilibrés. Système sonore Satellite exclusif à Electrohome. Environnement 1, contrôles à distance et magnétophone Electrohome à cassette. Table tournante Dual 1210, cartouche philharmonique, système de haut-parleurs: 2 de 10", 4 de 3 1/2". Cabinet Deilcraft en chêne d'automne. 44" de large, 28" de haut, 16 3/4" de profondeur.



PRIX SPECIAL

CASSETTE STD11



Facultative
sur tous
les modèles

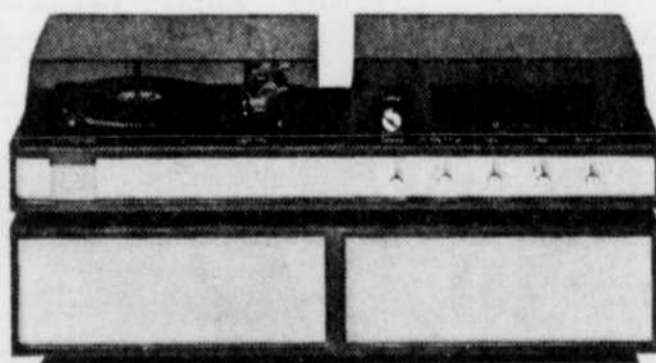
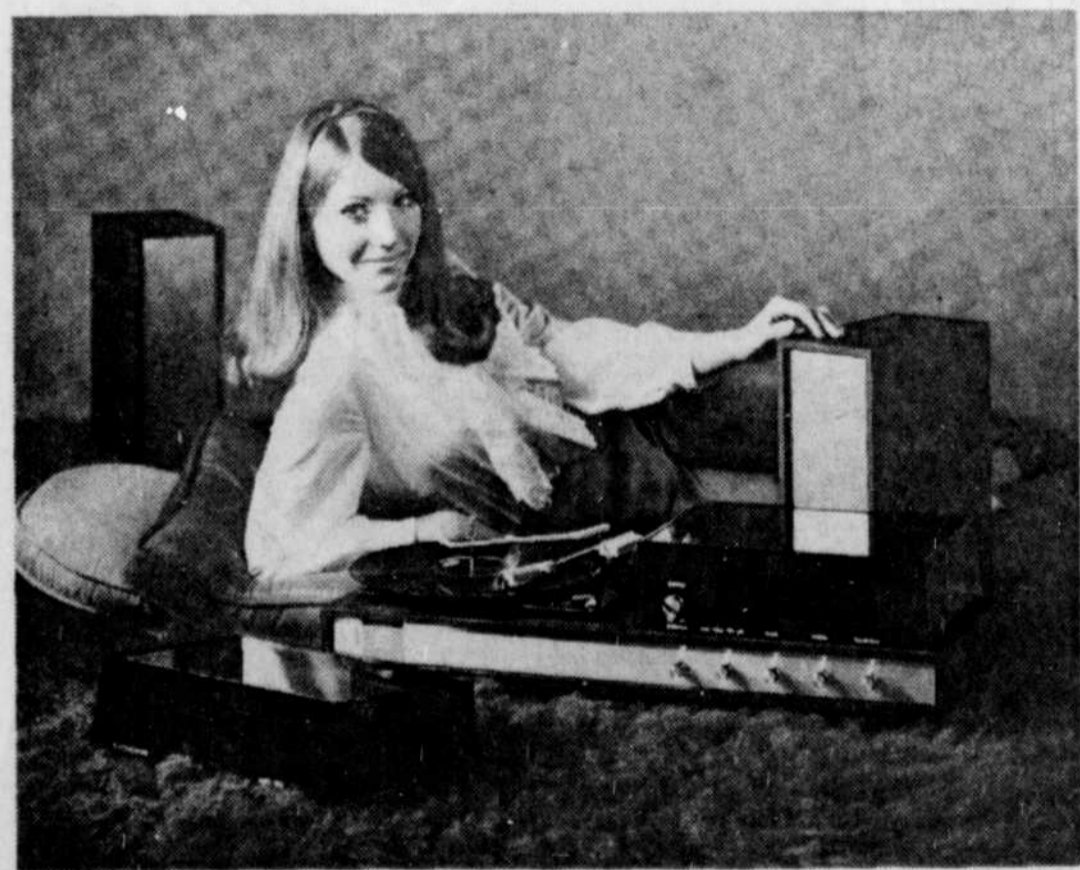
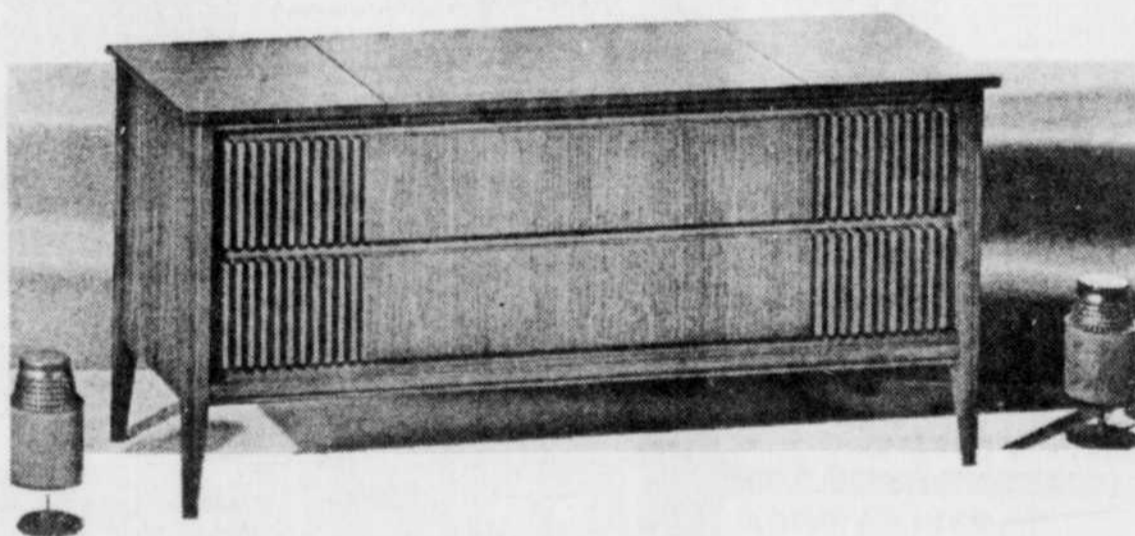
Collection "HALLMARK"

CHOISISSEZ PARMIS CE QU'IL Y A DE MIEUX AU MONDE

Des meubles aux styles attrayants et une puissance musicale à semi-conducteurs, voilà ce que vous offrent les ingénieurs en stéréophonie les plus expérimentés au Canada. Et leurs produits sont appuyés par les plus importants laboratoires d'acoustique au pays. Le "Tampico" vous offre l'apparence super simple d'aujourd'hui avec le tourne-disque dans le vent —

Tampico

Tourne-disque Dual 1210. Tête statique 207D. Système de 4 haut-parleurs de 9" x 6". Meuble Deilcraft à fini noyer naturel ou teck huilé. Largeur 56 3/4", hauteur 26", profondeur 18". (80 watts).



Une MERVEILLE

le 850

... pour seulement

\$199⁵⁰

Un appareil AM-FM-FMS. phono avec AFC; 30" x 10 1/2" x 7"; prises pour magnétophone.

Le 850 peut se disposer comme dans l'illustration ci-dessus ou celle ci-contre.

VENDEUR AUTORISÉ

ELECTROHOME

MEUBLE PERREAU ET ENR.

75, rue Beauchesne — ARTHABASKA, Qué. — 357-2522



INSTALLATION DES OFFICIERS — C'est à l'occasion de la dernière assemblée hebdomadaire du club Kiwanis de Waterloo que M. Willy Desnoyer, lieutenant-gouverneur du district 15, procédait à l'installation des officiers pour l'année 69-70. Sur la photo, on aperçoit M. Robert Choquette, président sortant de charge, qui reçoit une plaque des mains de M. Desnoyer, en guise de remerciement pour son dévouement à la bonne marche du club Kiwanis de Waterloo. Assiste à la présentation M. John Chapman, nouveau président. Les autres officiers élus sont Messieurs Hank Snow, trésorier, Paul-Emile Fortin, premier vice-président et Dale Smith, deuxième vice-président. (Photo Studio Marcel Côté)

Maquette régionale: décision entre les mains de Waterloo

GRANBY, (GT) — La réalisation d'une maquette régionale, incluant les villes de Granby, Cowansville, Bromont et Waterloo, risque d'être retardée, sinon simplement abandonnée. Les autorités municipales de Waterloo viennent en effet de retarder leur décision quant à leur participation à ce projet régional, aucune dépense n'étant prévue au budget à ce chapitre.

Projet de \$8.750

On se souvient que ce projet d'une maquette régionale avait pour but de mousser la publicité du bassin de la Yamaska. Chacune des villes intéressées avait reçu l'assurance d'un octroi de \$1.000 du ministère des Affaires municipales. Il restait donc une contribution de \$1.875.000 comme participation au projet, pour Granby, Cowansville, Bromont et Waterloo.

Les autorités municipales

de Granby, pour leur part, avaient rendu conditionnelle leur participation à cette réalisation. On avait, en effet, décidé de donner son accord au projet, à condition que la maquette soit installée à l'hôtel de ville de Granby, considérant que Granby est la capitale régionale, avec séjour possible dans les autres municipalités.

L'arène sera-t-elle renouée?

Par ailleurs, le projet de rénovation de l'arène de Waterloo devra faire l'objet d'une étude approfondie de la part de l'architecte Laurent St-Pierre. Avant d'accepter de se lancer dans une telle dépense, les autorités municipales veulent être certaines que les travaux envisagés peuvent être réalisés pour la somme de \$150.000. Une demande a donc été faite à M. St-Pierre pour que les études soient faites le plus rapidement possible, pour qu'une décision puisse être prise.



OUVERTURE DES MAROONS — Les Maroons de Waterloo de la ligue Junior B des Cantons de l'Est ont procédé à l'ouverture officielle de leurs activités pour la saison 69-70, alors qu'ils étaient les hôtes des Guépards de Granby. Plusieurs personnalités de marque rehaussaient de leur présence cet événement. Sur la photo, on aperçoit les présidents des équipes en cause se disputant la mise au jeu. On remarque, dans l'ordre habituel, M. Guy Hopkins, président des Maroons, Jacques Petit et Roland Meunier, respectivement instructeur et gérant des Maroons, Fernand Laliberté, gérant des Guépards, Vienney Beauregard, pro-maire de Waterloo, René Boileau, président de la Ligue Junior B des Cantons de l'Est, Roger Auger, instructeur des Guépards, et Denis Dumas, président du Granby. Incidemment, les Guépards décrochaient la victoire au compte de 4 à 1. (Photo Studio Marcel Côté)

Un règlement du conflit à la Chemcell pourrait intervenir dans les 48 heures

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Les 1.600 grévistes prendront un vote aujourd'hui ou

Boisclair, porte-parole officiel des syndiqués de la Chemcell. M. Boisclair a précisé que

les grévistes devaient se rassembler hier soir, au théâtre Rivière, pour prendre connaissance des dernières offres patronales.

Toutefois, aucun vote sur le prolongement de la grève ne pouvait être pris hier soir par les syndiqués. M. Boisclair a en effet affirmé que le syndicat devait attendre au moins 48 heures après la présentation de la dernière offre patronale pour demander aux syndiqués de se prononcer pour ou contre.

Par ailleurs, M. Boisclair a ajouté qu'il est possible que, grâce à une résolution spéciale, cette période d'attente de 48 heures soit réduite à 24 heures, ce qui permettrait aux syndiqués de se prononcer aujourd'hui sur la dernière offre de la compagnie.

On sait que les employés de la Chemcell sont en grève depuis le 11 octobre dernier, par suite du débrayage d'environ 600 syndiqués et du lock out de la compagnie.

Vendredi dernier, soit le 17 octobre, les grévistes ont consenti à laisser traverser leur ligne de piquetage par les quelque 600 employés de bureaux de la Chemcell qui ne font pas partie de leur syndicat.

Ce compromis avait été demandé par la compagnie comme condition préalable à la re-

prise des négociations. Dès que les employés de bureaux ont pu franchir les lignes de piquetage, les négociations ont repris et se sont poursuivies jusqu'à hier matin.

Salaires

Hier, les grévistes ont pu obtenir leur salaire de leur dernière semaine de travail, grâce au compromis qui a permis aux employés de bureau du service de la paye de préparer et de distribuer les salaires aux grévistes. Cette distribution a réchauffé le cœur de plusieurs grévistes, en dépit de la température maussade.

En plus de recevoir de l'argent, les grévistes étaient conviés à une réunion à huis clos, hier soir, pour prendre connaissance des offres patronales.

Le porte-parole officiel des négociations a affirmé, hier après-midi, que les syndiqués aspiraient à un règlement du conflit et qu'une décision en ce sens sera probablement prise cet après-midi ou, au plus tard, demain après-midi.

M. Gérard Boisclair a précisé que le vote sera pris. La minorité devra se soumettre à la décision de la majorité et le syndicat entend prendre des mesures pour que les voteurs ne soient pas intimidés et se prononcent en toute équité.

GRANBY et région

Encore deux autres candidats à l'échevinage à Granby?

GRANBY, (GT) — A moins de cinq jours de la mise en nomination pour les élections municipales du deux novembre, il est question que deux nouveaux venus se lancent dans la lutte à l'échevinage. Dans les deux cas, il s'agit de présenter de l'opposition aux deux seuls échevins sortant de charge qui n'ont pas encore d'adversaire, MM. Bernard Beaudry et Orpha Choinière.

Quartier No 4

Dans le quartier No 4, présentement détenu par M. Bernard Beaudry, c'est M. Herma Vachon un commerçant qui réside à Grand depuis 14 ans, qui se présenterait. A une délégation qui s'est rendue le rencontrer chez lui pour lui offrir de poser sa candidature, il a répondu que la chose l'intéressait mais qu'il ferait connaître sa décision d'ici quelques jours.

Quartier No 7

Dans le quartier No 7, c'est M. Phil Pinard qui affronterait M. Orpha Choinière. On sait que, il y a quelques semaines, il avait été question que M. Pinard vienne sur les rangs, mais il avait répondu à ses supérieurs qu'il n'était pas suffisamment disponible. Devant l'insistance manifes-

tée, il a accepté de reconsidérer sa décision. Directeur de l'usine d'emboûtillage Seven-Up, M. Pinard a révéillé qu'il lui faudrait trouver une personne fiable pour le secourir dans son entreprise, avant qu'il n'accepte de se présenter à l'échevinage. Quoi qu'il en soit, il doit lui aussi rendre une décision prochainement.

Que décidera M. Trépanier? Pendant ce temps, il est toujours impossible de prévoir la décision que prendra le maire actuel, M. Paul O. Trépanier, concernant son avenir politique. Les rumeurs à l'effet qu'il se retire sont contrebalançées par celles voulant qu'il se présente à nouveau.

Quant aux indices possibles, dans un sens ou dans l'autre, ils sont minces. Lors d'une rencontre récente avec les membres de la commission exécutive d'urbanisme, il a laissé échapper cette phrase: "N'est-elle pas belle, ma campagne électorale..." Par ailleurs, à la dernière réunion du conseil, il s'est violemment attaqué à l'équipe d'échevins qui siègent actuellement à l'hôtel de ville. Parlant du projet de municipalisation de l'aéroport municipal, il a déclaré: "Je me suis butté à des hommes buttés qui n'ont jamais compris l'importance d'un aéroport au point de vue industrielle. Aussi ridicule que cela puisse paraître, le projet

de l'aéroport de Bromont a été sanctionné par les conseillers de Granby, alors qu'ils ont refusé le même projet pour leur ville".

Dans d'autres domaines, il a déclaré avoir agi "malgré vous messieurs".

Soirée d'information

Par ailleurs, la soirée d'information projetée par la Jeune chambre de Granby pour le 29 octobre courant est en bonne voie d'organisation. M. André Hamel, président de l'organisme, souligne que les candidats à la mairie ont déjà été contactés à cet effet, et qu'il pourrait nous donner plus de détails d'ici quelques jours.

On sait que cette rencontre débitera à 8 heures, dans la salle du Collège Mgr Prince. Chacun des candidats aura une certaine période pour exposer ses vues, et une période de questions de l'auditoire suivra. Diffusée sur les ondes du poste local, la rencontre débutera à 8 heures, mais la population devra se présenter avant 7h45 p.m., pour pouvoir y assister.

M. Hamel souligne que des personnalités de l'extérieur seront chargées d'assurer le respect des règlements auxquels chacun des candidats participant à la soirée aura souscrit préalablement.



REMISE DES PAYES — Les grévistes de la Chemcell ont reçu hier leur salaire pour leur dernière semaine de travail, à la barrière du boulevard St-Joseph, en face de la Chemcell. Pour obtenir leur salaire, les grévistes devaient s'identifier au moyen d'une carte fournie par la compagnie. Même sous la première neige, la majorité des grévistes se sont rendus à l'invitation de la compagnie pour renflouer leurs finances. (Photo La Tribune, Drummondville)

Campagne éclair de la Croix-Rouge ce soir

DRUMMONDVILLE, (AR) — Bien qu'elle ait été ouverte officiellement lundi dernier, au cours d'une brève cérémonie tenue à l'hôtel de ville, c'est ce soir que se déroulera, aux portes des différents foyers de la région, la campagne éclair de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section de Drummondville. La campagne de la Croix-Rouge, cette année, vise un objectif total de \$7.000 dont \$1.500 pour la section des commerces, un montant identique pour les industries, \$300 chez les professionnels, et \$2.750 pour la campagne éclair du porte à porte.

Les hôtels et restaurants, pour leur part, ont un objectif de \$250, tandis que l'objectif des autres municipalités du comté a été fixé à \$700.

C'est avec le concours des membres des différents clubs sociaux et de services de Drummondville que se déroulera, dès ce soir, la campagne éclair du porte à porte. A cette occasion, le territoire a été divisé comme suit: Drummondville-Ouest, (club Richelieu), objectif \$350. St-Frédéric, club Kiwanis, objectif \$350. St-Pierre, Légion Canadienne, objectif \$300. Pie-X, club Optimiste, objectif \$300. St-Joseph, Voyageurs de commerce, \$250. St-Jean-Baptiste, club Rotary, \$250. Ste-Thérèse, Chevaliers de Colomb, \$350. St-Philippe, club Aramis, \$200. Drummondville-Sud, hommes d'affaires de Drummondville-Sud et club Lions, \$200 chacun.

De plus, les différentes municipalités du comté seront sollicitées au cours de cette campagne éclair.



L'ECHELLE MAGIRUS a, une fois de plus cette année, servi aux pompiers de Drummondville, hier midi. L'utilisation de cette échelle a permis aux sapeurs de localiser le foyer d'incendie plus rapidement. (Photo La Tribune, Drummondville)

18 personnes sans abri à la suite d'un incendie

DRUMMONDVILLE, (AP) — Un incendie a jeté sur le pavé 18 personnes, hier matin, sur la rue St-Georges, à Drummondville. Les dommages matériels s'élevaient à plus de \$15.000. Personne n'a été blessé, et tous les occupants des six logements endommagés ont pu être évacués à temps.

Les six familles délogées sont celles de MM. Isidore Dionne, Clays Neveu, Hylas Mace, Edgar Lanoie, Marlet et Leclerc. Ces personnes habitaient l'immeuble du 172 de la rue St-Georges.

L'incendie se serait déclaré, selon les commentaires d'un locataire rencontré sur les lieux, dans un septième logement inoccupé. On ignore la cause du sinistre.

Les sapeurs de Drummondville, plus de 25, sous les ordres du directeur Conrad Prud'homme, ont lutté pendant deux heures avant de maîtriser le feu.

Le foyer d'incendie a été difficile à localiser. Les flammes couvaient dans les murs et dans les plafonds.

Les dommages les plus considérables ont été faits dans le logement de M. Isidore Marlet, au deuxième étage. L'eau et la fumée ont également causé de lourds dommages.

L'alerte a été donnée à 9h45, hier matin, et les pompiers ont regagné la caserne vers midi.

Un locataire a confié au journaliste de La Tribune que M. Hylas Mace a vécu avec sa famille pendant plus de 40 ans dans cette maison. Il est entré au troisième étage et a graduellement déménagé au deuxième et au premier au fil des années. Il se retrouve finalement sans le pavé.

La maison est la propriété de M. Aquila P... du 166 de la rue St-Georges, à Drummondville.



LOGEMENT A LOUER — L'écriteau "logement à louer" n'avait plus de sens sur la maison en flammes. Le sapeur qui se penche au-dessus de la rampe semble se poser la question. (Photo La Tribune, Drummondville)

Plus de 3.000 personnes ont travaillé à la cueillette des pommes à Rougemont

GRANBY, (GT) — Dans la seule région de Rougemont, la cueillette des pommes, depuis le début de septembre, a donné du travail à plus de 3.000 personnes. Sur ce nombre, plus du tiers avait été placé par l'entremise d'un bureau temporaire de placement, installé sur place par le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

Le reste du personnel nécessaire avait été recruté directement par les producteurs. On sait que certains travailleurs ont fait la cueillette des pommes depuis nombre d'années, ce qui explique qu'ils préfèrent s'adresser directement à l'employeur de leur choix.

Pour ce qui est du bureau temporaire de placement, il ouvre à Rougemont pour la période de la cueillette depuis déjà 15 ans. M. Pierre Brunelle, du Centre de main-d'oeuvre de Granby, qui en a la responsabilité chaque saison, depuis ce temps, relate les nombreuses améliorations survenues. Ainsi, lors des premières expériences, son automobile lui servait de bureau, alors que son téléphone était relié directement à la ligne téléphonique.

Aujourd'hui, un local bien aménagé est mis à sa disposition, et un conseiller en main-d'oeuvre, M. Réal Piché, le seconde dans sa tâche.

Logement et nourriture — Un tel surplus de population à l'époque de la cueillette des pommes n'est pas sans créer certains problèmes de logement et de nourriture. Depuis le temps que le phénomène se répète, d'année en année, les citoyens ont prévu toutes sortes de moyens pour solutionner le problème. Ainsi, plusieurs offrent chambre et pension à un prix très abordable. Certaines cabines reçoivent également un certain nombre de travailleurs, qui doivent alors pourvoir à leur nourriture. Enfin, une sucrerie est temporairement transformée en auberge. Un dortoir et une salle à manger y sont installés afin de recevoir ceux qui viennent de l'extérieur. C'est Mme Le-Roch Meunier qui a songé à une telle solution.

Des gens de partout

Parmi ceux qui travaillent à la cueillette des pommes, un certain nombre viennent de la région. D'autres, par contre, arrivent de tous les coins de la province. Cette année, entre autres, on avait des gens de Shawinigan, Trois-Rivières, Amos, St-Georges de Beauce, la région de Québec. On en a même noté de Vancouver et du Brésil.

Granby et environs

GRANBY, (GT) — Quarante employés de la Granby Elastic & Textiles viennent d'être mis temporairement à pied, à cause d'un manque de matériel de production. Cette usine, qui opère dans notre ville depuis une trentaine d'années, a connu des baisses successives depuis un certain temps, de sorte que 75 employés seulement y travaillent maintenant, sur les quelques centaines qu'elle a déjà requis. M. P.-H. Boivin, président de la compagnie, affirme qu'une réorganisation de l'entreprise explique la situation actuelle, laquelle redeviendrait normale d'ici quelque temps.

La grande tombola annuelle de la paroisse St-Joseph débute aujourd'hui, pour se poursuivre jusqu'à samedi soir. En plus des divertissements qu'on y trouve, soulignons qu'un souper y est servi chaque soir. Depuis la fondation de la paroisse, cette organisation a permis de recueillir plus de \$100.000, qui ont servi à l'amortissement des dettes de la Fabrique. Les organisateurs s'attendent à un succès renouvelé, cette année, avec la collaboration des paroissiens.

Les Impériales de Granby, groupe de majorités, sont actuellement en période de recrutement pour refaire leurs cadres. Toutes les jeunes filles intéressées à faire partie de ce groupe peuvent communiquer avec Mme Albert Juair, à 378-3767. On peut aussi se rendre à l'école St-Marc, où ont lieu les pratiques, le lundi soir, à compter de 7 heures, ou le samedi matin, à partir de 9h30 a.m.

Le maire de Roxton Falls, M. Edgar Côté, a reçu une délégation de citoyens pour lui demander de revenir sur les rangs, lors des prochaines élections municipales. Il semble que M. Côté acceptera de briguer les suffrages pour un quatrième mandat, d'autant plus qu'actuellement aucun autre candidat ne semble vouloir lui faire la lutte. A l'échevinage, deux échevins sortants, MM. Armand Deslandes et Lorenzo Lussier, ont décidé de quitter la scène municipale, alors que deux autres, MM. Paul-Yvon Ferland et Noël Farveat, sollicitent un nouveau mandat de la population. Trois autres échevins n'arriveront à la fin de leur terme que l'an prochain.

Un jeune homme de Waterloo a défoncé la vitrine d'un édifice de cet endroit à coup de pied, alors qu'il était sous l'effet de la boisson. L'individu, qui a causé des dommages évalués à environ \$200, comparaitra en Cour des sessions de la paix sous peu. Appréhendé par la Sûreté municipale de l'endroit à la suite de son méfait, il a été libéré sur parole en attendant sa comparution.

Selon M. L.-E. Duquette, directeur des Opérations Main-d'Oeuvre, au ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, l'effet le plus marquant de l'automatisation serait, non pas surtout de diminuer les emplois, mais d'en changer la nature. M. Duquette parlait alors devant le Club d'Administration Industrielle de Cowansville, à l'occasion d'une causerie intitulée "Le travailleur face à l'automatisation."

\$250.000 pour l'organisation de bibliothèques à la régionale

DRUMMONDVILLE, (DGP) — La commission scolaire régionale St-François recevra, d'ici trois ans, près de \$250.000 pour l'organisation de ses bibliothèques au secondaire.

M. Louis-Philippe Bédard, directeur général, a fait cette déclaration aux commissaires de la dernière assemblée régulière. Les commissaires ont été très satisfaits de cette nouvelle.

Selon M. Bédard, il y a plusieurs régions dans la province qui sont encore plus à plaindre que la régionale dans l'organisation des bibliothèques.

Le directeur général a préconisé aux commissaires le ministère de l'Éducation verser en subvention, alors que de \$30 par élève pendant trois ans, pour l'organisation des bibliothèques.

Enquête du coroner remise

DRUMMONDVILLE, (AP) — L'enquête du coroner, qui devait avoir lieu en rapport avec la mort du jeune Michel Houle, de Notre-Dame du Bon

Conseil, a été remise à une date ultérieure indéterminée. L'enquête a été remise parce que le témoin principal, la sœur de la victime, Johanne Houle, est encore à l'hôpital.



MAISONN SECTIONNELLES
Pour informations,
s'adresser à
ROBERT FILION
entrepreneur
Plessisville Tél.: 335-7304
OU à: Jean-Charles Poulin, Thetford Mines — 335-5224

LA TRIBUNE
TEL.: 335-9952

Thetford Mines

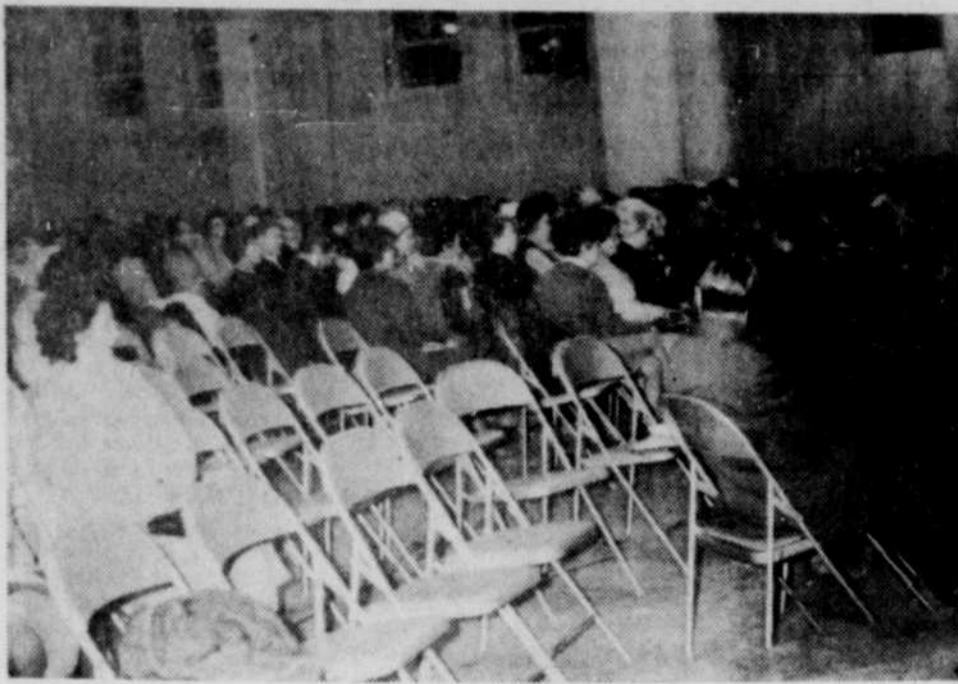
W.H. ADAM
HUILE A CHAUFFAGE — MEILLEUR SERVICE
438, ST-NAZAIRE — TEL.: 338-8561

104 NORD, RUE NOTRE-DAME

SHERBROOKE, JEUDI, 23 OCTOBRE 1969

104 NORD, RUE NOTRE-DAME

5



ASSISTANCE NOMBREUSE — Environ 600 personnes ont assisté à la séance d'information tenue au sous-sol de l'église de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation au sujet de l'école polyvalente de Thetford Mines. La photo ci-haut nous montre une partie de la foule. A l'issue de cette réunion, plusieurs parents ont signé une pétition pour s'opposer à la construction d'un complexe polyvalent d'une capacité de 3-500 places-élèves à Thetford Mines. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Pas d'école polyvalente à East Broughton à cause d'adhérences à une autre régionale

THETFORD MINES, (MD) — Si la Commission scolaire régionale de l'Amiante n'a pas donné suite à une recommandation du ministre de l'Éducation d'ériger une école polyvalente à East Broughton, c'est parce que trois ou quatre municipalités de ce secteur ont adhéré à la Commission scolaire régionale de la Chaudière.

Cette décision a considérablement diminué le bassin de population du secteur d'East Broughton. Si les trois ou quatre Commissions scolaires locales concernées s'étaient affiliées à la régionale de l'Amiante, le bassin de population du territoire d'East Broughton aurait été suffisant pour justifier la construction d'un complexe polyvalent.

Ces explications ont été fournies lors de la grande soirée d'information tenue au sous-sol de l'église de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation. Cette assemblée avait été convoquée par le mouvement des Femmes Chrétiennes.

C'est à l'issue de cette réunion que les parents ont adopté une résolution pour s'opposer à la construction d'une école polyvalente d'une capacité de 3,500 places-élèves. Ils désirent plutôt des complexes polyvalents dont la capacité ne dépasserait pas 1,200 places-élèves. Environ 150 parents ont signé une pétition qui sera envoyée à la Commission scolaire régionale de l'Amiante.



ENTRAIDE ECONOMIQUE — Me Bernard Landry, nouveau président de la Chambre de commerce de Thetford Mines, était le conférencier invité au dîner bi-mensuel de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de la région de l'Amiante. Sur la photo ci-dessus, nous voyons, de gauche à droite, Me Bernard Landry, MM. Gérard Ste-Marie, président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de la région de l'Amiante, et Lionel Samson, recruteur. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

La Chambre de commerce à la recherche d'un local à Thetford

Mois de septembre désastreux pour les accidents avec 73

THETFORD MINES, (BF) — Le mois de septembre s'est avéré fort désastreux au chapitre des accidents de la circulation dans les limites de la ville de Thetford Mines, puisque sur le dernier rapport du chef Gérard Gagné, on en dénombre 73, pour des dégâts matériels de \$26,635.

Le mois précédent, les membres de la sûreté thetfordoise avaient enquêté sur les lieux de 44 accrochages, pour des pertes globales de \$16,342.

Fort heureusement, le nombre de blessés est demeuré sensiblement le même avec 10 pour septembre, et 11 pour

THETFORD MINES, (MD) — La Chambre de commerce de Thetford Mines est présentement à la recherche d'un local.

Au cours des dernières années, la Chambre de commerce occupait un local dans l'édifice de l'hôtel de ville. Récentement, le conseil municipal faisait savoir que ce local ne serait plus disponible. Les édiles auront besoin du local qui était fourni gratuitement à la Chambre de commerce.

Me Bernard Landry, nouveau président de la Chambre de commerce de Thetford Mines, a exposé ce problème alors qu'il était le conférencier invité au dîner bi-mensuel de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de la région de l'Amiante.

Me Landry a précisé que le nouveau local qui sera utilisé par la Chambre de commerce devra être situé dans le centre commercial de la cité de l'Or blanc.

Programme

Me Landry a élaboré sur le programme de la Chambre de commerce pour l'année 1969-70. Il a fait savoir que l'organisme qu'il préside ne s'occupera pas cette année de la décoration de la ville durant la période des fêtes. Le comité à cet effet sera quand même très actif puisqu'il travaillera sur un programme à long terme.

Me Landry a également effleuré le sujet de la prohibition. « La Chambre de commerce préconise l'abolition de ce règlement pour favoriser l'avancement du tourisme dans notre ville », a-t-il dit.

En terminant sa causerie, Me Bernard Landry a répété que la Chambre de commerce concentrera ses efforts afin de faire une belle publicité autour de la ville de Thetford Mines. « Il faut combattre ces publications extérieures qui se plaisent à ternir l'image de la ville de l'Amiante en ne mettant en évidence que le côté négatif », a-t-il dit en terminant.

NOUVEAU COMMERCE A THETFORD

VITRERIE DUMAS ENRG.

(Propriétaire: M. Gaëtan Dumas)

11, 8ème Rue Est THETFORD MINES

SPECIALITES

Portes, châssis et cloibord d'aluminium.
Châssis de bois, ou recouvert d'aluminium.
Verre et miroirs de toutes sortes. Verre de sécurité, pare-brise d'auto et de moto-neige.

Avuents et gardes d'aluminium.

TÉL.: 335-6628

Livraison gratuite à Thetford Mines et banlieue.

Règlement d'urbanisme: permis nécessaire pour toute construction ou réparation..

THETFORD MINES, (B.F.) — Toute personne, société ou entrepreneur ne peut commencer à construire, réparer ou modifier une bâtisse, un mur, une clôture, une galerie ou un bâtiment quelconque dans les limites de la cité de Thetford Mines sans avoir obtenu au préalable de l'inspecteur des bâtiments un document écrit appelé PERMIS DE CONSTRUCTION.

Telle est l'exigence première qui ressort de la réglementation d'urbanisme récemment adoptée par les édiles de la ville de l'Amiante.

Lors d'une séance d'information tenue hier après-midi, l'inspecteur municipal des bâtiments et secrétaire de la nouvelle Commission d'urbanisme, M. Léopold Pomerleau, a commenté les principaux chapitres de cette législation, la première du genre à être appliquée à Thetford Mines.

Demande de permis

La demande pour l'obtention d'un permis de construction doit être faite en duplicata, par écrit, sur des formulaires fournis à cette fin par la Corporation. M. Pomerleau a fortement conseillé à toutes les entreprises ou personnes qui projettent des travaux de construction, d'agrandissement ou de réfection, de quelque nature qu'ils soient, de communiquer avec lui avant de mettre leurs

projets en plan.

Par ailleurs, tout permis qui aura été accordé par la Commission municipale d'urbanisme pourra être annulé dans les cas suivants:

a) Si la construction n'a pas été commencée dans les six mois de la date de l'émission du permis;

b) Si les travaux ont été discontinués pendant une période de six mois; par la suite, lesdits travaux devront être complètement parachevés avec diligence et sans interruption;

c) Si les dispositions du règlement no 791 ou les déclarations faites lors de la demande du permis de construire ne sont pas observées.

Dans tous les cas, si le propriétaire ou son représentant désire commencer ou continuer la construction, il devra se procurer d'un nouveau permis de construire.

Des permis spéciaux sont prévus pour l'Hydro Québec, la compagnie de téléphone Bell du Canada, câble communautaire, et pour des installations souterraines de gaz et d'eau.

Au chapitre de la dimension des lots pour maisons unifamiliales, on précise que la marge de recul avant de la résidence devra être à 20 pieds de la rue. Les marges de recul latérales, soit de chaque côté de la bâtisse sont de 19 pieds, à savoir par exemple un minimum de 7 pieds de la ligne cadastrale d'un côté, et un minimum de 12 pieds du côté opposé de la résidence.

Pour une période de temps déterminée (ier novembre au 1er avril) un abri pour automobile en panneaux mobiles ou en grosse toile sera permis jusqu'à une distance de cinq pieds de la ligne de rue. Hors cette période, tel abri est prohibé.

Répartition du territoire

Afin de pouvoir régler les usages sur tout le territoire de la cité, cette dernière a été divisée en zones d'occupation, lesquelles sont inscrites au plan de zonage sous la forme suivante:

Zones Ra, Rb, Rc, Rd, occupation résidentielle.
Zones Ca, Cb, Cc, Cd, Ce, occupation commerciale.
Zones Ia, Ib, Ic, occupation industrielle.
Zones Sa, Sb, Sc, Sd, Se, occupation —Service communautaire.
Zones Va, Vb, Vc, Vd, occupation Espaces verts.
Zone Na, occupation et utilisation contrôlées.
Zone M, occupation territoire minier.

Rôle

Au tout début de cette séance d'information, M. Pomerleau a tenu à définir les caractéristiques de son rôle. A titre d'inspecteur des bâtiments il est l'officier municipal chargé d'examiner si les constructions ou les projets de construction ou de lotissement sont conformes à la présente réglementation.

Enfin, il a précisé que dans l'exercice de ses fonctions, l'inspecteur des bâtiments ne fait qu'exécuter les décisions du conseil municipal, agit comme secrétaire de la Commission d'urbanisme, et surveille tous les travaux en cours dans les limites territoriales de la ville.

La classification des groupes d'entreprises: études poussées

THETFORD MINES, (BF) — La classification de divers groupes d'entreprises industrielles de même que la détermination de la nuisance découlant du bruit, de la fumée, de la poussière et des odeurs ont fait l'objet d'études poussées dans la nouvelle réglementation d'urbanisme de la ville de Thetford Mines.

On a d'ailleurs consacré tout un chapitre à cet item, dans le volumineux programme préparé par la firme Bemer Inc., et récemment adopté par les gouvernants municipaux.

La preuve

La preuve que les limites permises de bruit, de fumée, d'odeurs, de poussière ne sont pas dépassées repose sur le demandeur, il est de plus loisible à la corporation municipale d'exiger une telle preuve aussi souvent qu'elle le juge à propos pour s'assurer de la bonne observance de ce règlement.

Les frais encourus, pour de telles études, seront déboursés par le demandeur, soit la personne qui demande un permis, soit celle qui souhaite un changement à l'état actuel des choses.

A titre comparatif, on énumère des critères moyens permis dans une zone industrielle. Toutefois, une industrie pourra dépasser ces données pourvu que sa situation à l'intérieur du parc industriel soit telle qu'elle n'incommode en aucune façon les autres industries.

Lorsque la classification d'un établissement quelconque posera à l'inspecteur des bâtiments des problèmes particuliers relatifs au degré de nuisance pouvant découler du bruit, de la fumée, de l'émission de gaz, de vapeurs, de la vibration ou de la lumière ou de tout autre facteur semblable, le conseil pourra faire appel à un organisme compétent pour établir d'une façon positive le degré de nuisance produit.

Intensité du bruit

A l'intérieur des zones industrielles, l'intensité du bruit se mesure à la limite du ou des lots de chaque établissement. Il est loisible à la corporation municipale d'exiger que les bruits incommodes de nature intermittente soient

Poussière et odeurs

Pour les établissements de la classe industrielle "IB", l'émission de poussières ou de cendres ne devrait pas excéder trois grains par pied cube de gaz de fumée ou d'air.

Par ailleurs, l'émission d'odeurs et de gaz ne devra pas excéder les limites de la zone en quantité suffisante pour incommode la population des zones adjacentes ou pour devenir une nuisance ou un danger public, de stipuler le règlement municipal.

Divers moyens sont énumérés pour solutionner les cas de litige susceptibles de se présenter.

Panneau-réclame

L'article 11.2 du chapitre no 11 du nouveau règlement décreta ce qui suit au sujet des panneaux-réclame: "Tout panneau-réclame qui sera frappé d'interdiction par le présent règlement devra être enlevé ou transformé conformément aux stipulations du règlement au plus tard un an après que ledit règlement aura été décrété."

Les cours de rebuts et cimetières d'autos sont frappés de la même interdiction, et ils devront être nettoyés dans un délai d'un an également.

Enseignes

Nul ne peut apposer ou installer une affiche, un panneau-réclame ou quelque moyen de publicité que ce soit s'il n'a pas obtenu au préalable une autorisation écrite de la part de la commission d'urbanisme.

Les affiches ou enseignes exigées par la loi ou un règlement sont permises, pourvu qu'elles n'aient pas plus de 10 pieds carrés.

Les tableaux indiquant les heures de offices et les activités religieuses, placés sur le terrain des édifices destinés au culte ne devront pas avoir plus de 10 pieds carrés.

Entre autres stipulations énumérées au chapitre no 26, il est dit qu'aucune enseigne ne pourra dorénavant être fixée sur un toit, une galerie, un escalier de sauvetage ni devant une fenêtre ou une porte, ni sur les arbres, les poteaux, les clôtures ou sur les murs de clôture, ni sur les marquises, les belvédères et les constructions hors-toit.

Les panneaux à découvert, aux portes de théâtre ou de cinéma servant à annoncer les

spectacles ou les représentations sont permis, à la condition qu'il n'y en ait pas plus de deux par cinéma ou théâtre et que chacun de ces panneaux ne compte pas plus de 25 pieds carrés de superficie.

Dans les zones industrielles, la surface totale maximum d'éléments de publicité extérieure par établissement ne devra pas excéder 100 pieds carrés.

Stationnement

Lorsqu'il y aura construction nouvelle dans les zones commerciales établies dans les limites primitives de la cité, un espace de stationnement sera obligatoire pour chaque mille pieds carrés de surface de plancher.

Les établissements de vente en gros, entrepôts et autres usages similaires devront être pourvus d'un emplacement par employé, plus un emplacement additionnel par groupe de cinq employés.

Les futurs salons mortuaires devront avoir cinq emplacements de stationnement par salon d'exposition, plus un emplacement par véhicule de service.

A l'item "services financiers et édifices à bureaux", il faudra un emplacement par 400 pieds carrés de plancher, et le règlement décreta trois espaces de stationnement par professionnel pour les bureaux de professionnels (médecins, notaires, avocats, etc.).

L'énumération se poursuit avec les exigences suivantes: salons de barbier, coiffure, manucure, etc.: un emplacement par deux chaises; maison de pension, de touristes, hôtels, terrain de camping; un emplacement par unité à louer plus un emplacement pour le propriétaire; hôtels: un emplacement par deux chambres pour les 40 premières chambres plus un emplacement par 1 chambre pour l'excent de 40; restaurants, salles à manger, bars, tavernes, salles de congrès, clubs de nuit, cinéma, théâtre, boîte à chanson, etc.: un emplacement par quatre sièges disponibles, et dans le cas où l'établissement offre un service à l'extérieur le nombre d'emplacements requis devra être augmenté d'un minimum de 10; salle de quilles; deux emplacements par allée; manufactures et industries de toutes catégories: un emplacement par cinq employés.

Rappelons ici que ledit règlement n'a pas d'effet rétroactif, et que les stipulations ci-haut s'appliquent lorsqu'il y a construction nouvelle.

Des permis spéciaux

Des permis spéciaux sont prévus pour l'Hydro Québec, la compagnie de téléphone Bell du Canada, câble communautaire, et pour des installations souterraines de gaz et d'eau.

Environnement

La preuve que les limites permises de bruit, de fumée, d'odeurs, de poussière ne sont pas dépassées repose sur le demandeur, il est de plus loisible à la corporation municipale d'exiger une telle preuve aussi souvent qu'elle le juge à propos pour s'assurer de la bonne observance de ce règlement.

Environnement

La preuve que les limites permises de bruit, de fumée, d'odeurs, de poussière ne sont pas dépassées repose sur le demandeur, il est de plus loisible à la corporation municipale d'exiger une telle preuve aussi souvent qu'elle le juge à propos pour s'assurer de la bonne observance de ce règlement.

Environnement

La preuve que les limites permises de bruit, de fumée, d'odeurs, de poussière ne sont pas dépassées repose sur le demandeur, il est de plus loisible à la corporation municipale d'exiger une telle preuve aussi souvent qu'elle le juge à propos pour s'assurer de la bonne observance de ce règlement.

Quasar MOTOROLA

à Black Lake Thetford Mines
Marcel Trempe
Enr.
Symbole de qualité par son service

TV-COULEUR - STEREO - RADIOS - PHONOS
TÉLÉ-COULEUR

MODELE CONSOLE
Meuble-bahut à roulettes de style américain, première époque. Fini étirable vernis brossé, disponible avec télécommande électronique silencieuse.

TÉLÉCOULEUR AVEC LE MECANISME DANS UN TIROIR

LES MINICIRCUITS INTERCHANGEABLES ENTIEREMENT TRANSISTORISES DU "MECANISME"

ont des éléments conçus pour ne pas griller à la façon des lampes. En cas de nécessité, le châssis du "mécanisme" dans un tiroir" glisse en avant pour donner accès aux panneaux individuels. On peut alors brancher un minicircuit de rechange entièrement transistorisé.

Hâtez-vous de venir voir les QUASAR MOTOROLA 70, chez votre distributeur de confiance pour Black Lake et la région. Le choix est grand, la qualité prime, les prix sont bons. Venez en toute confiance effectuer un placement dont vous serez fiers pour des années à venir.

QUALITÉ SERVICE MARCEL TREMPÉ ENR. VENTE RÉPARATION
Meubles — Accessoires Electriques

R.R. No. 1, BLACK LAKE, Qué. Tél.: 423-4231

Stéréos 1970

ELECTROHOME



Le "Lynbrook" stéréo console
AM-FM-FM stéréo Ch. \$499

- Excellence des sons caractérise cet appareil de Electrohome.
- Stéréo Solid State. Système sonore avec haut-parleur ovale multiple.
 - Tourne-disque automatique "Dual 1210" avec contrôle anti-parasite de l'aiguille.
 - Arrêt automatique de l'amplificateur.
 - Tableau de contrôle du haut-parleur.
 - Prise d'entrée et de sortie pour magnétophone.
 - Sorties extérieures pour 2 haut-parleurs satellites ou 2 extensions. Prise pour écouteur.
 - Meuble élégant de style contemporain de Deilcraft en bois fini noyer naturel.
 - Dimensions approximatives: 60" x 18" x 26". (125 watts)
 - Avec table pour magnétophone-cassette \$599.

Stéréo AM/FM Electrohome

MODELE MADEIRA

MEUBLE D'UNE BEAUTE CONSTANTE

Stéréo clair comme du cristal avec élégant cabinet. Electrohome vous offre un beau choix de meubles. Adaptez le style espagnol avec le chef-d'oeuvre stéréo Madeira. Ou le style de meuble décoratif d'Italie avec le Sorrento d'une élégance durable. Chaque appareil possède un châssis tout transistors de 80 watts, un superbe tourne-disques et un système de haut-parleurs parfaitement équilibrés. Système sonore Satellite exclusif à Electrohome. Environnement 1, contrôles à distance et magnétophone Electrohome à cassette. Table tournante Dual 1210, cartouche philharmonique, système de haut-parleurs: 2 de 10", 4 de 3 1/2". Cabinet Deilcraft en chêne d'automne. 44" de large, 28" de haut, 16 1/4" de profondeur.



PRIX SPECIAL

CASSETTE STD11



Facultative
sur tous
les modèles

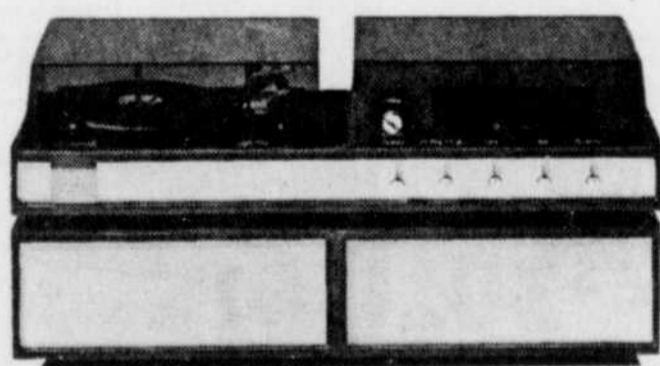
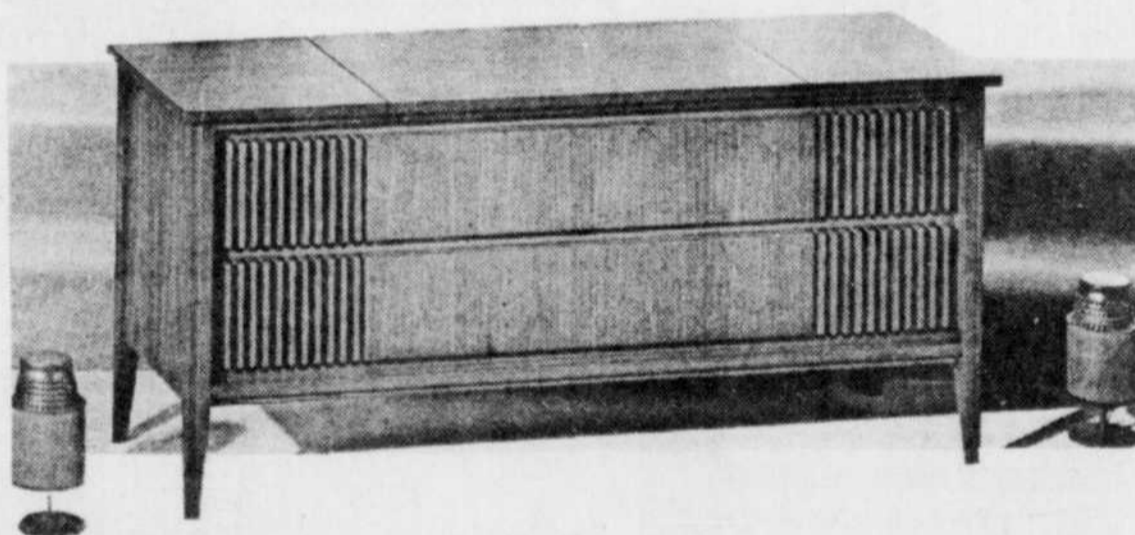
Collection "HALLMARK"

CHOISISSEZ PARMIS CE QU'IL Y A DE MIEUX AU MONDE

Des meubles aux styles attrayants et une puissance musicale à semi-conducteurs, voilà ce que vous offrent les ingénieurs en stéréophonie les plus expérimentés au Canada. Et leurs produits sont appuyés par les plus importants laboratoires d'acoustique au pays. Le "Tampico" vous offre l'apparence super simple d'aujourd'hui avec le tourne-disque dans le vent —

Tampico

Tourne-disque Dual 1210. Tête ostatique 207D. Système de 4 haut-parleurs de 9" x 6". Meuble Deilcraft à fini noyer naturel ou teck huilé. Largeur 56 1/4", hauteur 26", profondeur 18". (80 watts).



Une MERVEILLE

le 850

... pour seulement **\$199⁵⁰**

Un appareil AM-FM-FMS. phono avec AFC; 30" x 10 1/2" x 7"; prises pour magnétophone.

Le 850 peut se disposer comme dans l'illustration ci-dessus ou celle ci-contre.

VENDEUR AUTORISE

ELECTROHOME

THETFORD ELECTRONIQUE ENR.

263, 4e Rue Ouest — THETFORD MINES, Qué. — 335-6019

Pourquoi la protection des animaux coûterait plus cher à Sherbrooke qu'à Verdun ?

SHERBROOKE — Répondant à une question que se sont posée les membres du conseil de ville au début de la semaine, M. Ivan Saunders, le président de la SPCA locale, a déclaré que la différence existant entre le coût du service offert à Sherbrooke et celui que l'on donne à Verdun s'explique...

Coût de l'administration S'expliquant grâce à l'obligeance de M. Bob Butler, M. Saunders a dit que Sherbrooke aurait entre autres un inspecteur permanent, pendant qu'à Verdun les autorités municipales ne jouissent pas d'un semblable avantage.

Et M. Saunders s'explique: A Verdun, on a signé une entente avec la Société de Montréal, laquelle pourrait être la plus importante et la mieux organisée des SPCA d'Amérique du nord.

A ce titre, Verdun partage avec plusieurs municipalités de la région montrealaise les services des inspecteurs de Montréal et à ce titre, n'a qu'à défrayer une partie du coût total de l'administration du bureau de Montréal.

Parlant à titre personnel par la suite, M. Butler s'est demandé si Sherbrooke ne pourrait pas, avec le temps, obtenir que d'autres municipalités environnantes se joignent à Sherbrooke, tout autant pour jouer du service de l'inspecteur qui sera sur place que pour partager les frais d'administration.

Cette mise au point de M. Saunders vient à la suite de remarques à l'effet que Verdun n'avait eu à déboursier qu'une somme de quelque 50 pour cent à ce que l'on demandait pour une présence de la SPCA à Sherbrooke.

Par ailleurs, au cours de la conversation, des échevins se sont demandé si les frais de ces services spécialisés du SPCA ne devraient pas être entièrement compensés par le revenu de la licence vendue aux propriétaires d'animaux domestiques de la ville.

En ce sens d'ailleurs, l'échevin Roy a même été à un cheveu de proposer la hausse de \$5 à \$7,50 du prix de la licence.

Pour les gens qui ne seraient pas au courant de la présente situation, disons que d'ici peu le présent service, assuré par M. Buchanan, n'existera plus, M. Buchanan désirant ne plus être responsable de la chose.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, la cité de Sherbrooke cherche quelqu'un, individu ou organisme, qui voudra bien prendre l'affaire en main.

Une autre version au sujet de l'assurance-salaire pour les employés des hôpitaux

SHERBROOKE. — Convoqués à une conférence de presse aussitôt après avoir publié les déclarations du président du comité de négociations de la partie patronale, les journalistes de Sherbrooke ont été mis au courant de faits diamétralement opposés par le conseiller technique de la Fédération des services, pour la région de Sherbrooke, en marge du conflit des hôpitaux du Québec.

C'est ainsi que M. Maurice Guertin a souligné hier après-midi à la Place des syndicats, rue de l'Acadie, qu'il ne croyait absolument pas que l'assurance-salaire offerte par l'employeur était gratuite.

Et M. Guertin de s'expliquer devant les présidents des trois syndicats d'employés d'hôpitaux de Sherbrooke: le régime présentement en vigueur, et depuis six ans déjà, assure 15 jours de congés-maladie par année.

le nouveau régime, celui offert s'entend, n'assurerait que six jours de congés-maladie. Et, de conclure M. Guertin: le régime offert est loin d'être gratuit puisqu'il coûtera neuf jours de congés-maladie aux employés!

Dans le même sens, M. Guertin a poursuivi en soulignant que ceux qui le voulaient, pouvaient avoir une assurance-salaire à \$3,25 par mois pour \$55 par semaine sous l'ancien régime.

Politique salariale du gouvernement M. Guertin, le précisant pour les journalistes, a dit par la suite que contrairement à ce qu'avait affirmé M. Gilles Gaudreault à Sherbrooke mardi après-midi, la politique salariale du gouvernement n'avait pas été suivie au moment de l'offre salariale patronale.

A l'appui, M. Guertin a d'ailleurs rappelé que des négociateurs patronaux l'avaient eux-mêmes avoué le 26 septembre dernier, lors de la présentation d'une offre nouvelle de \$8 millions de plus au niveau des salaires.

Sécurité d'emploi, ancienneté A la fin de la rencontre, M. Guertin a particulièrement insisté sur la question de l'ancienneté et de la sécurité d'emploi.

A ce sujet, M. Guertin a relevé en terminant ce qui se rapporte à son avis la pire des clauses de la convention collective présentée par la partie patronale.

(en plus de la définition habituelle de mise à pied pour manque de travail, l'employeur propose le texte suivant à dit M. Guertin) "La mise à pied est la perte d'emploi par un salarié à la suite d'une décision administrative ayant pour effet de changer les exigences nécessaires à l'occupation d'un poste".



Les enfants ne semblent pas trop se plaindre de l'arrivée hâtive de la neige... (Photo La Tribune, par Studio Breton)

La tempête de neige la plus hâtive des dernières années

SHERBROOKE — La première chute de neige de l'hiver 1969-1970 a surpris la plupart des citoyens de Sherbrooke et de la région, hier matin, à leur réveil.

Il s'agit de la plus abondante chute de neige à tomber aussi tôt depuis plusieurs années.

La neige, qui a succédé aux pluies des jours précédents, a commencé à tomber aux petites heures hier, pour ne plus s'arrêter de la journée. Il était tombé un peu plus de deux pouces de neige fondante vers 9 heures hier soir.

Glissant Il est à noter que certaines rues de Sherbrooke ont été rendues glissantes, de même que des routes de la région. Les artères principales sont demeurées sur asphalté, bien que mouillées, au cours de la journée. La neige était fondante, ce qui a contribué à rendre les rues et routes moins dangereuses, jusqu'à ce que le mercure commence à baisser.

Les ponts de la ville de Sherbrooke et quelques côtes étaient toutefois fort glissantes au début de la soirée. La voirie de Sherbrooke a commencé à étendre du sable et du calcium à ces endroits. Une équipe se tenait prête à intervenir sur demande ailleurs au cours de la nuit, si la neige continuait de tomber et si le mercure continuait de baisser.



Les enfants ne semblent pas trop se plaindre de l'arrivée hâtive de la neige... (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Sur les routes, les automobilistes ont trouvé du pavé ou moins glissant et la visibilité a été passablement réduite à certains endroits. La Voirie du Québec était au travail et répandait sable et calcium aux endroits trop glissants.

Un peu après 9 heures hier soir, lorsque le mercure a commencé à baisser, les préposés à la voirie ont été appelés à se rendre à maints endroits. Ainsi, plusieurs voitures étaient bloquées et ne réussissaient pas à monter les côtes sur le boulevard Bourque non loin du centre commercial Woolco.

Il faut quand même tenir compte que la plupart des automobilistes n'avaient pas encore fait poser leurs pneus d'hiver, ce qui n'était pas pour améliorer la situation.

Sur l'autoroute des Cantons de l'Est, la route était glissante à certains endroits et la Voirie du Québec faisait le va-et-vient avec le sable et le calcium. Sur certaines parties de l'autoroute hier soir, la vitesse a été réduite à 40 milles à l'heure. Quelques voitures ont même fait des embardées qui les ont conduites sur la bande centrale ou dans le fossé.

Vers 9 h. 30 hier soir, la Sûreté du Québec rapportait quelques accidents attribuables à la chaussée glissante. A la même heure, la police de Sherbrooke ne rapportait aucun accrochage attribuable à la tempête.

La hausse des tarifs pour les taxis n'entrerait en vigueur que dans un mois

SHERBROOKE — La hausse des tarifs des courses en taxi de Sherbrooke ne prendra réellement effet que dans quelques semaines, un mois même.

C'est ce qu'a précisé le président de la Compagnie de taxi Red Diamond, M. Roger Caron, au cours d'un bref entretien sur le sujet.

M. Caron a expliqué qu'il fallait d'abord que l'hôtel de ville de Sherbrooke adopte les résolutions à cet effet et que, de plus, les compagnies impliquées, particulièrement les compagnies de taxis Blue Veterans Taxi Inc., et Radio Red Diamond Taxi Inc., fassent les modifications nécessaires au présent mécanisme de calcul du prix des courses avant que n'entre en vigueur le nouveau tarif.

Ce nouveau tarif, il a été accepté à une récente assemblée de la Commission de circulation du conseil de ville de Sherbrooke puis ratifié lundi dernier à la réunion régulière publique du conseil de ville.

La demande acceptée

- départ: \$0,60;
● parcours de base: 1/2 mille;
● sept tombées au mille;
● prix d'une tombée: \$0,05;
● attente: \$4 l'heure;
● coût du premier mille: \$0,95.

"L'ancien" tarif, qui est encore en vigueur pour quelques semaines, était le suivant:

- départ: \$0,60;
● parcours de base: 1/2 mille;
● sept tombées au mille;
● prix d'une tombée: \$0,05;
● attente: \$4 l'heure;
● coût du premier mille: \$0,95.

Les premiers résultats d'une entente sur le coût de la négociation provinciale viennent d'être publiés. Ils démontrent

que 24% du coût de la négociation provinciale a été pris à même le budget de la CEQ et 76% à même les budgets des sections et associations.

La section de l'Estrie, qui groupe 4% des membres de la CEQ, a participé dans une proportion de 2% au financement de cette négociation.

Le pourcentage définitif de participation des sections sera établi un peu plus tard.

Pour ce qui est des familles qui reçoivent des jouets, aucune demande ne sera acceptée après le 7 décembre, excepté pour les jouets qui ne nécessitent pas de réparations.

Le public sera invité à visiter l'exposition des jouets le 14 décembre et la distribution aura lieu le 20 décembre.

Des jouets pour 450 familles moins favorisées

SHERBROOKE — Les pompiers de la ville de Sherbrooke désirent encore cette année distribuer des jouets à 450 familles pauvres.

Ceux qui veulent donner des jouets usagés ou brisés mais réparables n'ont qu'à se présenter à une des quatre casernes de Sherbrooke.

Pour ce qui est des familles qui reçoivent des jouets, aucune demande ne sera acceptée après le 7 décembre, excepté pour les jouets qui ne nécessitent pas de réparations.

Le public sera invité à visiter l'exposition des jouets le 14 décembre et la distribution aura lieu le 20 décembre.

Après deux mois de grève, les employés de Seven Up retourneront au travail: des hausses de salaires de 35 à 78 pour cent

SHERBROOKE — Les 24 employés en grève de Seven Up à Sherbrooke sont retournés au travail hier matin.

C'est donc chose faite, la production de l'incola reprend à Sherbrooke.

En effet, l'arrêt de travail, qui sévissait à Seven Up Sherbrooke depuis le 29 août dernier vient de prendre fin. Les employés de cette firme avaient décidé, dans une proportion de 95%, de faire la grève.

Une entente vient d'être ratifiée par le syndicat et la compagnie à la suite de négociations qui se poursuivaient depuis vendredi dernier sur tous les points demeurés en suspens et qui avaient donné naissance à ce conflit qui durait depuis deux mois.

On se souvient que les points majeurs qui demeuraient en litige étaient la sécurité d'emploi, les salaires, la durée de la convention, la rétroactivité et la question du fardeau de travail des employés.

M. Claude Gingras, directeur de la grève et M. Jean-Louis Gendron, conseiller technique du syndicat, ont révélé que les travailleurs de Seven Up ont obtenu des gains substantiels sur tous les points et que le résultat de cette bataille est une victoire des travailleurs dans leurs efforts pour obtenir des conditions de travail décentes et des salaires raisonnables.

Les enseignants ajournent à plus tard leur congrès spécial

SHERBROOKE — La Corporation des enseignants du Québec a remis à plus tard le congrès spécial de ses membres qui avait été convoqué pour les 24 et 25 octobre.

La situation sur le plan provincial quant aux négociations aurait motivé ce changement.

Les délégués d'écoles de l'Estrie, réunis en assemblée régulière, ont donné un mandat très précis aux représentants de l'ACEE.

Ce sont les délégués qui doivent informer leurs collègues dans les écoles de la discussion sur le sujet.

Coûts Les premiers résultats d'une entente sur le coût de la négociation provinciale viennent d'être publiés. Ils démontrent

que 24% du coût de la négociation provinciale a été pris à même le budget de la CEQ et 76% à même les budgets des sections et associations.

La section de l'Estrie, qui groupe 4% des membres de la CEQ, a participé dans une proportion de 2% au financement de cette négociation.

Le pourcentage définitif de participation des sections sera établi un peu plus tard.

L'entente prévoit que, compte tenu des capacités de chaque individu, la commission leur offrira en priorité les postes qui deviendront disponibles.

On se rappelle que la Régionale a aussi accepté d'appliquer les clauses paraphées de l'entente provinciale, même si l'entente elle-même n'était pas signée.

Deux démissionnaires de retour au travail

SHERBROOKE — Le président de l'Association catholique des enseignants de l'Estrie, M. Olivier Tourigny, s'interroge à savoir pourquoi seule une menace sérieuse de grève réussit à faire bouger les commissaires.

M. Tourigny faisait allusion à l'entente qui est intervenue entre l'A.C.E.E. et la régionale.

le de l'Estrie, évitant ainsi le déclenchement d'une grève, d'abord au niveau secondaire, qui était prévue pour mardi le 14 octobre dernier.

Deux démissionnaires ont déjà profité des termes de cette entente et devraient être engagés officiellement lors de la prochaine assemblée des commissaires de la régionale.

Le temps supplémentaire s'appliquera aux heures de travail accomplies en dehors des heures prévues à la convention collective. Tous les employés seront rémunérés à temps et demi pour le travail le samedi et à temps double pour le travail du dimanche.

Au chapitre des salaires, les augmentations varient de 35% à 78% réparties sur une période de 28 mois. Au 1er mars 1972, le salaire de base sera de \$1,85 de l'heure et le plus haut salaire à \$3,30. Les livreurs-vendeurs ont obtenu une augmentation de \$15 par semaine, tandis que les aides-vendeurs recevront \$18 d'augmentation par semaine, plus un sou par caisse vendue.

Les employés affectés à la livraison du prémix, qui recevaient antérieurement \$75 par semaine pour sept jours de travail, recevront d'ici le 1er mars 1972 \$90 par semaine pour une semaine régulière de cinq jours de travail.

Le public sera invité à visiter l'exposition des jouets le 14 décembre et la distribution aura lieu le 20 décembre.

Après deux mois de grève, les employés de Seven Up retourneront au travail: des hausses de salaires de 35 à 78 pour cent

SHERBROOKE — Les 24 employés en grève de Seven Up à Sherbrooke sont retournés au travail hier matin.

C'est donc chose faite, la production de l'incola reprend à Sherbrooke.

La paroisse Ste-Famille fête ses 25 ans dimanche

SHERBROOKE — La paroisse Ste-Famille de Sherbrooke fête cette année son 25e anniversaire de fondation.

C'est le 26 courant, dimanche prochain, que se déroulera cette "fête de joie" ainsi que le désigne l'abbé Alexandre Letendre, prêtre et curé de la paroisse, dans un communiqué invitant paroissiens et pionniers à se réunir pour célébrer l'événement.

M. Letendre souligne en ce sens: "Aux grandes étapes de la vie, la famille se rassemble, pour marquer dans la joie, un anniversaire, une fête.

"Un jubilé d'argent, quelle belle occasion pour une communauté, s'exclame ensuite le curé de la communauté chrétienne de Ste-Famille, pour réunir tous ses membres, sans exception, pour célébrer dans la joie 25 ans de vie paroissiale."

L'archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, sera au rendez-vous de dimanche prochain pour y présider le banquet eucharistique qui ouvrira la fête, à 7h.30, à l'église paroissiale.

Par la suite, suivront des activités "agrémentées de plaisir musical et de victuailles" dans la salle paroissiale. L'invitation que lance l'abbé Letendre, elle s'adresse à tous les adultes et jeunes gens, et spécialement aux ancêtres-pionniers de la paroisse.

Advertisement for TRUST ROYAL bank, offering a 6 3/4% interest rate on savings accounts. Includes contact information for 25, rue Wellington N., Sherbrooke.

Advertisement for Carnet King Wellington, a notebook brand, mentioning collaboration with Redigé.

Un jeune Américain malchanceux... c'est le moins qu'on puisse dire dans le cas de Michael Fair, un citoyen du Maryland... il a été impliqué dans un accident de moto il y a quelques semaines...

Fernand Beaulieu, qui est parfois généreux, s'est dit prêt hier à offrir \$25 au citoyen de Sherbrooke qui a été invité par la NASA au lancement de la fusée Apollo 12 en novembre...

L'architecte Jean Morin est particulièrement fier de son dernier projet... les plans et devis ont été exécutés à la perfection par l'entrepreneur et la surveillance des travaux a été très étroite...

Les Lions de Sherbrooke s'attaqueront à des plus faibles qu'eux ce soir, au 867 est de la rue Galt... mais comme ce sera au profit de leurs oeuvres, personne ne leur en tiendra rigueur...

Advertisement for MME R. LAFLEUR, a clothing store, listing various items like coats and suits with prices.

Advertisement for XMS+S tires, highlighting the MICHELIN X radial tire and listing contact information for EST SERVICE INC.

Advertisement for LEVIS SMOKED MEAT & STEAK HOUSE, listing menu items like Special du Jour and Mini-repas, along with contact information.

Advertisement for RAYMOND LEMIEUX shirts, promoting a sale on shirts and listing the store's address at 26, rue Alexandre.

Le gouvernement régional franchit une nouvelle étape

Massé accuse Lussier d'être un rêveur

EAST ANGUS — L'échevin Henri Massé, de Coaticook, a accusé hier soir, lors de l'assemblée des cités et villes du district St-François, le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, d'être un rêveur.

M. Massé a souligné que les raisons invoquées par M. Saulnier contre le gouvernement régional sont pleines de sens. L'échevin a alors fait l'éloge de M. Saulnier.

Par ailleurs, M. Massé a poursuivi en disant que les réves de M. Lussier représentent un déluge de mots avec rien de solide. Il a précisé qu'à son avis, il s'agit de théories que l'on associe sur la planification afin de les faire apprendre par cœur.

M. Massé a poursuivi en disant qu'il est difficile de savoir ce que le gouvernement espère quand le ministre chevauche d'un projet à l'autre en se basant sur des prétendues études en profondeur qui ne sont en réalité que superficelles. "Nous avons assez de gouvernements sans en créer d'autres, de dire M. Massé. L'a-

venture de Bécancour parle par elle-même".

Parlant ensuite du vote, M. Massé a fait ressortir concernant le vote à 18 ans qu'il n'est pas opposé de faire voter tout le monde.

Cependant, il s'oppose à ce que l'on donne des charges sans aucune garantie pour l'avenir. Il a souligné que cela constitue une aventure hasardeuse. "Tous les propriétaires devraient avoir le droit de remplir des charges", de dire M. Massé.

Le président de l'association, M. Hervé Maltais, a déclaré qu'il faut surveiller les erreurs qui seront faites à Montréal et Québec pour ne pas les répéter dans les Cantons de l'Est.

Pour sa part, M. Henri Massé, conseiller municipal de Coaticook, a proposé l'invitation au Dr Lussier disant que le ministre, au lieu de rêver, pourra dire exactement ce qu'il désire.

Structures

Pour sa part, M. Lewis Craig, maire de Windsor, a tenté de faire accepter l'idée qu'il ne fallait pas simplement faire venir le ministre des Affaires municipales pour l'entendre, mais qu'il fallait également se préparer pour lui

dire ce que les Cantons de l'Est entendent par un gouvernement régional et lui présenter des structures déjà acceptées par l'ensemble. Sa demande est cependant demeurée sans suite.

Le maire de Windsor a rappelé que l'idée de créer un gouvernement régional des Cantons de l'Est était née alors que l'on envisageait les possibilités dans le domaine de la déconcentration administrative.

Par ailleurs, le secrétaire de l'association, M. Hamel, a fait remarquer l'existence d'un livre sur le sujet.

L'échevin Henri Massé a fait part de sa peur que les technocrates remplacent les

membres des conseils municipaux.

Pour sa part, le maire de Magog, M. Maurice Théroux, a souligné que le ministre emploie peut-être ce moyen diplomatique afin de saper l'administration municipale pour la prendre en main.

M. Théroux a souligné que le gouvernement régional pourrait entraîner la disparition des conseils municipaux. Il a également parlé des mouvements de masse disant qu'un tel organisme s'occupera plus de l'efficacité de l'ensemble que les problèmes que susciteront ces déplacements.

Par ailleurs, M. Massé a répliqué que l'on ne peut pas contrôler le mouvement des masses. Il a poursuivi en disant qu'il faut cependant que l'on prenne nos responsabilités.

Il a alors lancé que "nous (les échevins) sont peut-être tous des petits Saulniers. "Il y a déjà trop de gouvernements", de dire M. Massé.

Pour sa part, l'échevin Longpré, de Magog, a souligné qu'il faut déjà assez de temps pour se rendre à Québec. Il ne faudrait pas avoir des structures pour rendre encore plus longues ces procédures. "Nous sommes mandatés", de dire M. Gérard Longpré.

Quoiqu'il en soit, l'invitation a finalement été acceptée à l'unanimité.



MM. Jean-Pierre Bolduc, de CERCE, Donat Chapdelaine, maire de Cookshire, et Léopold Thibault, maire d'Asbestos, accompagnent M. Hervé Maltais, président de l'Association des cités et villes du district St-François, à la réunion de l'Association alors qu'il signe la résolution. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Au moins 65 localités de la région prêtes à appuyer la Transquébécoise

SHERBROOKE — Au moins 65 des 110 municipalités des Cantons de l'Est appuieront le projet de la construction de la Transquébécoise.

C'est ce qu'a révélé une enquête auprès des préfets de comtés. Les autres municipalités prendront peut-être la même décision, mais il a été impossible pour le moment de la faire confirmer.

Dans le comté de Sherbrooke, les 10 municipalités rurales endossent sans réserve la décision de la ville de Sherbrooke face au projet de la Transquébécoise. M. Delphis Trépanier, préfet du comté, a d'ailleurs souligné que les ingénieurs travaillent dans la région depuis environ un mois pour compléter le tracé de cette autoroute.

Pour sa part, dans le comté de Stanstead, M. Onés Cloutier a déclaré qu'il ne voit pas d'empêchement à endosser un tel projet. Ainsi, les 20 municipalités appuieraient le projet en demandant en surplus la construction d'un embranchement de la Transquébécoise se rendant à Stanhope. On sait qu'un tel projet a déjà été mis de l'avant. L'embranchement devait passer près du lac Lyster, à Barnston.

M. Samuel Blais a déclaré qu'à son avis, les promoteurs du projet peuvent compter sur l'appui des 18 municipalités de ce comté.

Il en est de même dans le comté de Compton. M. Laurent Rousseau a déclaré qu'il n'y a aucun doute que les 17 municipalités appuieront le projet.

Cependant, étant donné que la prochaine assemblée des conseils de comté n'aura lieu qu'au mois de décembre, il

semble que le gouvernement ne pourra être alerté par tous les organismes avant ce moment. Cependant, chaque municipalité pourra faire parvenir individuellement une résolution dès le mois de novembre. Lorsque ce travail sera terminé, il sera étendu au niveau des mouvements intermédiaires.

Un groupe d'animateurs ont aussi entrepris un travail auprès de la population de la région la plus directement concernée. Il doit y avoir de l'animation et des soirées d'information à Bromptonville, Windsor, Richmond, Asbestos et Sherbrooke.

Ce mouvement a pour but de sensibiliser toute la population à ce projet et assurer qu'elle comprenne bien l'importance de la Transquébécoise dans l'avenir économique des Cantons de l'Est.

Un tel programme d'animation devrait, selon ce que l'on espère, forcer les députés et ministres de la région à prendre position positivement.

LE CLUB DE COURSES DE SHERBROOKE INC.

présente

L'AMBLE

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

(5 milles)

BOURSE \$1,000.

DIMANCHE APRES-MIDI, à 2 heures

10 COURSES SOUS HARNAIS AU TERRAIN DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Président: Robert "Bob" Gaudreau
 Directeur général et trésorier: Charles Connors
 Secrétaire: Len O'Donnell

PREVALEZ-VOUS DE L'OFFRE QUI VOUS EST FAITE PAR

LA TRIBUNE

EN DECOUPANT LE COUPON CI-CONTRE :

Sur présentation de ce coupon, vous serez admis aux courses pour seulement **50c** au lieu du prix régulier de **\$1.25**

Mise en nomination dans quatre localités du comté de Compton samedi ou lundi...

EAST ANGUS, (GP) — Il y aura mise en nomination pour les sièges no 1 et no 3 lundi le 27 octobre 1969, de midi à 2 heures p.m. à East Angus. Les échevins sortant de charge sont M. Hormidas Lepitre au siège no 1 et M. Roland Boutin, au siège no 3. M. Boutin terminait le terme de M. Arthur Bibeau, qui avait donné sa démission en vue de se présenter à la mairie et qui fut vaincu par le maire actuel, M. Hervé Maltais.

L'échevin Légitime a déclaré qu'il poserait sa candidature et ajouta qu'il n'avait aucun commentaire à faire.

L'échevin Boutin a déclaré qu'il sera à nouveau candidat lors de la mise en nomination.

On ignore pour le moment si les deux échevins sortant de charge auront des adversaires.

Cookshire

La mise en nomination pour les sièges No 1 et No 2 du conseil de ville de Cookshire aura lieu lundi de midi à 2 heures.

Les échevins sortant de charge sont MM. Maurice Talbot, au siège No 1 et Grant Garneau, au siège No 2. M. Garneau a déclaré qu'il ne se présenterait pas sa candidature lors de cette mise en nomination.

Bury

A Bury, il y aura mise en nomination à la mairie, au siège no 4, no 1 et no 5, le 26 octobre, de 2 heures p.m. à 5 heures p.m. et s'il y a lieu de faire des élections, ce sera le 2 novembre.

Le maire sortant de charge est M. Gordon Dougherty, les échevins sortant de charge sont MM. Romuald Morneau, au siège no 4, Herbert Rowell, au siège no 1, et Douglas Mayhew, au siège no 5.

Il y aura également mise en nomination à la mairie d'Ascot Corner, au siège qui représente le comté de Compton, celui de Sherbrooke et Richmond le 26 octobre et s'il y a lieu de faire des élections, elles auront lieu le 2 novembre.

Le maire sortant de charge est M. Lorenzo Dubé et les échevins sont Louisa Payer, représentant du comté de Sherbrooke, Patrick Clément, représentant du comté de Compton et Levis Payer, le comté de Richmond.

Requête en annulation pour empêcher la construction d'une caserne à incendie

Coupables sous six chefs de cambriolage et de vol: \$2,250

SHERBROOKE — Deux individus ont admis leur culpabilité hier à six chefs de cambriolage et de vol d'objets divers évalués à \$2,250.

Il s'agit de Roger Chabot, âgé de 22 ans, d'Asbestos, et Onil Jacques, âgé de 20 ans, de St-Adolphe.

Les prévenus, qui ont été cités devant le juge Benoît Turmel, connaîtront leur sentence le 30 courant.

Ils ont par ailleurs protesté de leur innocence à une plainte de tentative de vol d'une auto-neige appartenant à M. Raoul Beaudoin.

Jacques et Chabot ont confessé le vol d'une auto-neige propriété de M. Lloyd Rodney, le cambriolage d'appareils électriques chez MM. Gaston Rosa et Guy Tardif, le vol de bijoux et d'appareils ménagers appartenant à MM. Irenée Bourque et Jean-Luc Garneau ainsi que le cambriolage d'un accordéon et d'un téléviseur chez M. Roger Roy.

Le procureur André Langlais a laissé entendre que d'autres plaintes pourraient être portées contre les accusés.

MARBLETON — Une requête en annulation d'une résolution a été présentée en vue d'empêcher la construction d'une caserne à incendie à Marbleton.

Cette requête a été déposée en cour Supérieure par M. Eugène Boisvert, contribuable résident de Marbleton contre la corporation municipale de cet endroit.

La résolution demandant l'annulation de la résolution acceptée le 5 mai 1969. Cette résolution visait à construire une rue de 200 pieds et une caserne à incendie.

On a souligné qu'après le 5 mai, il y avait eu une ordonnance en vue d'arrêter les travaux à cause de l'illegalité de la résolution. Par ailleurs, le conseil municipal acceptait une autre résolution le 4 août afin de permettre aux travaux de se poursuivre.

M. Boisvert prétend que cette résolution est aussi illégale puisqu'il n'y a pas eu d'affichage. Il demande donc au tribunal de la déclarer illégale.

M. Boisvert demande aussi que ces résolutions accordent les travaux au même entrepreneur et que les entrepreneurs remettent l'argent perçue de la municipalité à cette dernière.

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Les autorités dirigeantes de la municipalité de Stanstead tiendront ce soir une assemblée spéciale. Cette assemblée débutera à compter de 7h.30. C'est un fait puisque les assemblées qui sont présidées par le maire E.J. Struthers débutent toujours à l'heure.

Les cours de français aux Canadiens anglais ont débuté lundi soir. Il y aura deux cours par semaine le lundi et mercredi. Pour de plus amples renseignements, il faut communiquer avec Mme J.M. Thomson, de Rock Island.

Il y a de la neige depuis mardi soir aux villes frontalières. Resterait-elle? C'est une autre bonne question.

Les autorités de la ville de Rock Island organiseront-elles une loterie? Il en sera sûrement question lors des prochaines assemblées puisque cette ville n'aura pas d'argent disponible pour d'importants travaux à moins de faire un miracle au sein des finances de cette ville.

Avec la neige, on parlera sûrement de hockey. Mais une chose est certaine, il faut attendre le froid.

Les dirigeants de la caisse populaire de Beebe sont à organiser d'autres cours pour la population de cet endroit concernant les budgets. D'autres détails seront communiqués d'ici peu sur l'item toujours aussi d'actualité "joindre les deux bouts".

THEATRE MYRA

RICHMOND

CE SOIR, VENDREDI, SAMEDI

à l'occasion de l'ouverture officielle DONAT CLOUTIER, prop.

"JE VEUX VIVRE, ETRE LIBRE"

Valérie

Tendre/sensualité

Avec DANIELE OUMET Un film de DENIS HEROUX GUY GODIN

AU MEME 'RAYONS INFERNALS' PROGRAMME Film de circonstance

OUVERT: 6h.30 p.m. à minuit; Samedi, 25 oct., à minuit: "Midnight Show". BIENVENUE A TOUS

SOIRÉE: HOMELITE

VENDREDI, 24 OCT. à 8h.00 p.m.

MOTO-SKI

TIRAGE d'une scie-chaine HOMELITE

Nombreux prix de présence. Un goûter sera servi.

MAURIS AUTOMOBILES Ltée

292 est, rue Principale — COATICOOK — 849-2767